

Cette pollution qui nous étouffe

page 7

ÉDITORIAL

La gouvernance :
enjeux et défis

page 16

MUTUALITÉ SERVICE

La reconstruction
mammaire
trop coûteuse

page 2

SANTÉ

Tatouage et
piercing : gare
aux infections !

page 8

SOCIAL

L'exploitation
des travailleurs
domestiques

page 9

VOTRE RÉGION

Les infos
et conseils de
votre mutualité

pages 14-15

La reconstruction mammaire : coûteuse !

Dans son rapport d'enquête 2008, "la Vlaamse Liga tegen Kanker" pointe les coûts élevés facturés aux patientes en cas de reconstruction mammaire (1). Le rapport confirme les témoignages d'affiliées à la Mutualité chrétienne. Cette pratique de suppléments est inacceptable.

Une reconstruction mammaire est recommandée en cas de malformation du sein, résultant généralement d'une amputation totale ou partielle dans le cadre d'un traitement du cancer. La reconstruction mammaire permet de restaurer la forme et le volume du sein, et joue un rôle psychologique important dans le processus de guérison.

Par le passé, la reconstruction consistait en la pose d'une prothèse mais, ces dernières années, les tissus autogènes (c'est-à-dire ceux de la patiente elle-même) sont de plus en plus utilisés. Le chirurgien prélève de la peau, des tissus adipeux et/ou musculaires d'une autre partie du corps pour les replacer ensuite au niveau de la poitrine. Cette technique a l'avantage de présenter un résultat plus naturel et de limiter le nombre d'interventions à subir ultérieurement. Il s'agit d'une opération particulièrement longue et complexe (de 4 à 6 heures).



© Jürgen Doorn

Remboursement

Pour la reconstruction mammaire à l'aide de tissus autogènes, différentes techniques sont possibles. Parmi les plus récentes (notamment la technique dite DIEP), jusqu'il y a peu, certaines n'étaient pas reconnues par

l'assurance soins de santé obligatoire. Depuis le 1^{er} décembre 2008, un remboursement est prévu et le chirurgien perçoit, via l'assurance soins de santé, une intervention financière qui tient compte de la complexité et de la durée de ces opérations. Ceci ne signifie malheureusement pas que le coût de ces opérations a effectivement baissé pour la patiente. Dans la pratique, la plupart paient aujourd'hui autant qu'avant le 1^{er} décembre 2008.

Types de coûts

La patiente doit tout d'abord prendre en charge le coût des prestations non remboursées par l'assurance soins de santé. C'est le cas du tatouage de l'aréole, qui coûte environ 200 euros.

Parallèlement à cela, le médecin peut attester des suppléments d'honoraires. Le montant de ceux-ci varie selon que le médecin est conventionné ou non, selon l'hôpital, mais également en fonction de la cham-

bre choisie par la patiente (chambre seule, à deux lits ou commune). Cependant, aucun supplément d'honoraires ne peut être porté en compte aux patientes qui relèvent d'une catégorie protégée par la loi.

La majeure partie des coûts pris en charge par la patiente concerne cependant les suppléments facturés par le chirurgien plastique (et parfois également par l'anesthésiste) pour le "caractère esthétique de l'intervention". Certains chirurgiens attestent ces suppléments parce qu'ils estiment que l'opération n'est pas suffisamment rétribuée par l'assurance soins de santé. Les montants sont parfois portés en compte distinctement sur la facture d'hôpital comme "prestation non remboursable", "composant esthétique" ou "modelage mammaire". Ces suppléments, entièrement supportés par la patiente, peuvent varier entre 800 et 3.333 euros pour la reconstruction d'un seul sein. Pour les patientes qui doivent subir une reconstruction des deux seins, le coût peut donc être particulièrement lourd.

La Mutualité chrétienne s'oppose à la facturation distincte de l'aspect esthétique de l'opération, considérant que celui-ci est précisément l'essence de la reconstruction mammaire.

Formulaire d'autorisation

En cas de reconstruction mammaire, la plupart des chirurgiens

plastiques demandent à la patiente, avant l'opération, de signer un formulaire dans lequel elle marque son accord sur les suppléments d'honoraires qui seront facturés. Il arrive même qu'une partie de ce montant doive être versée comme acompte.

La Mutualité chrétienne estime que ce document ne peut nullement aller à l'encontre des dispositions légales et servir de "laissez-passer" pour facturer des suppléments supérieurs aux suppléments autorisés. Dès lors, la patiente ne peut pas être obligée de signer ce document. Il ressort cependant des récits de membres de la mutualité que certains médecins refusent d'opérer si la patiente refuse de signer ce formulaire.

La patiente qui est mise sous pression pour signer un tel formulaire peu s'adresser à son conseiller mutualiste qui vérifiera ce qu'il est possible de faire, la conseillera et prendra éventuellement contact avec le service médiation de l'hôpital.

Service juridique défense des membres

(1) "Wat kost een nieuwe borst, dokter?" Een onderzoek naar de kostprijs van nieuwe kankerbehandelingen" - Rapport d'étude disponible sur www.tegenkanker.be (rubrique nieuws)

Vous avez des questions ? Adressez-vous à votre conseiller mutualiste ou appelez gratuitement le 0800 10 98 7. Plus d'informations sur le site www.mc.be

SOLIVAL VOUS CONSEILLE

Trucs et astuces face à la déficience visuelle

Lorsque la vue baisse, toute une série d'actes de la vie journalière deviennent problématiques et peuvent altérer la qualité de vie. Pourtant, il est possible de réduire les obstacles environnementaux et d'améliorer son cadre de vie pour conserver son autonomie. Voici quatre grands principes à suivre.

1. Jouer avec les contrastes de couleurs

Pour repérer les objets dans leur environnement, veillez aux contrastes de couleurs : noir/blanc, noir/jaune, orange fluo/blanc, jaune fluo/ noir... Pour chaque objet, cherchez le contraste qui vous convient le mieux. Avec une palette de couleurs fluorescentes, déterminez la ou les couleurs qui conviennent le mieux à la situation. (photos 1-2-3)

2. Utiliser des repères tactiles et sonores

Naturellement, vous utilisez déjà poignées de porte, fenêtres, interrupteurs... pour faciliter et orienter vos déplacements. Pour vous aider à repérer des objets presque identiques, installez des repères tactiles supplémentaires : vous les différenciez

plus facilement et plus rapidement. Vous serez aussi rassuré quant à leur utilisation. Par exemple, placez un élastique autour de la bouteille de shampoing. Utilisez également du matériel muni d'un équipement sonore comme des commandes avec un tintement sonore ou un système de synthèse vocale (montre parlante, gradation sonore des fonctions du micro-ondes...). (photo 4) Il est important également de continuer à utiliser les informations visuelles incomplètes. Vous avez gardé en mémoire des objets, des lieux... et vous avez acquis des habitudes. Alors faites-vous confiance !

3. Eclairer suffisamment et adéquatement

Il existe différents types d'éclairage et de lampes (ampoules incandescentes,

à économie d'énergie, éclairage halogène, à diodes...). Adaptez l'éclairage à l'activité et placez-le à l'endroit adéquat. D'une manière générale, nous vous conseillons d'uniformiser l'éclairage à l'intérieur de la maison en évitant les zones d'ombres et les zones éblouissantes : placer des sources lumineuses, des stores, des voilages, ... Et pour faciliter les activités particulières (lecture, préparation du repas, maquillage, ...), privilégiez la lumière naturelle : approchez-vous des fenêtres ! Vous pouvez aussi ajouter un éclairage de travail à des endroits spécifiques (plan de travail, près d'un fauteuil, près du lit, ...) par des lampes d'appoint orientables permettant d'illuminer des zones spécifiques.

Enfin, prévoyez des lampes qui s'allument automatiquement (avec un détec-

teur de mouvement) : pour éclairer l'entrée de la maison ou les escaliers qui descendent vers la cave...

Qu'acheter comme matériel d'éclairage ? Etant donné la diversité des produits sur le marché, nous vous conseillons de vous rendre dans un centre spécialisé pour obtenir des conseils sur le type de lampes qui correspond le mieux à vos besoins. Il en va de même pour l'achat d'une loupe car le conseil personnalisé est important. (photo 5)

4. Faire participer votre entourage

Parlez de déficience visuelle à votre entourage et décrivez-lui ce qui peut l'influencer : la fatigue, l'éblouissement, un éclairage inadapté. Vos proches comprendront mieux vos difficultés et pourront vous aider adéquatement... Sensibilisez-les aussi à l'importance du rangement systématique des objets au même endroit, de la fermeture des portes des armoires hautes...

Enfin, prenez à demander de l'aide en expliquant clairement ce que vous



Solival Wallonie-Bruxelles est à votre service tous les jours ouvrables de 9 à 17h.

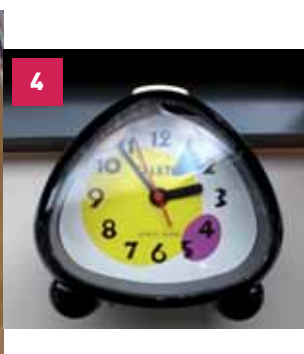
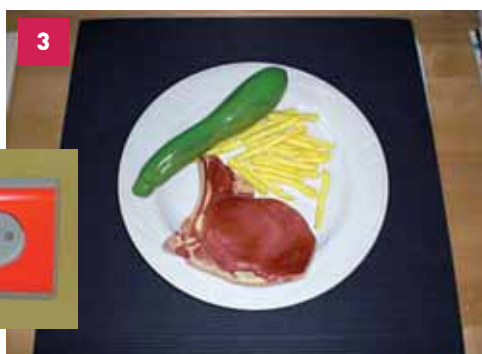
Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte aux Cliniques universitaires de Mont-Godinne - 5530 Yvoir

Une autre salle existe aussi à Thuin.

Tél. : 070/22.12.20 - e-mail : info@solivalwb.be - www.solivalwb.be

attendez ; ne sachant pas ce que vous pouvez faire, votre entourage serait tenté de le faire à votre place.

Enfin, veillez à garder votre rôle au sein de la famille et à conserver une vie sociale : c'est indispensable pour votre équilibre psychique.



Résidence de vacances, habitat permanent

Certains, cet été, s'offriront un repos proche de chez eux et à moindre coût au lieu de destinations lointaines. La Belgique n'est-elle pas une "merveilleuse terre de vacances, parsemée de bras de rivières où rafraîchir l'apéro et taquiner la truite" (1)? Dans les campings et les parcs résidentiels, ces estivants de proximité partageront peut-être le quotidien des résidents permanents. Une belle occasion de réflexion et de rencontre.

En 1999, on identifiait environ 8.500 personnes en Région wallonne ayant élu domicile sur une parcelle de camping, dans une baraque de parc résidentiel ou dans un village dit de vacances. L'estimation est délicate, car sujette à de nombreuses imprécisions. Parce que, par exemple, tous les occupants ne se domicilient pas nécessairement à cet endroit. Les chiffres pourraient être plus élevés : plus ou moins 12.000 personnes, avancent les auteurs de la brochure "Qualité de vie en camping ou en parc résidentiel" (2).

Choix, fuite, rêve ou contrainte

Qui sont-ils ? Des vacanciers aux revenus peu élevés qui, vieillissant, trouvent intéressant de terminer leur vie à l'endroit où ils passaient leurs étés ; des hommes et des femmes en proie à des conflits familiaux ou à des problèmes financiers, qui cherchent à s'isoler, à avoir la paix ; des familles désireuses de posséder un bien, un "chez soi", mais dans l'incapacité de financer l'achat voire la location d'un autre type d'habitat ; des patients qui, sur le conseil de leur médecin, cherchent à respirer un air meilleur ; d'autres qui tentent de diminuer la charge de leur logement pour assurer le coût de leurs soins de santé. Certains construisent de la sorte une forme d'équilibre et de bien-être. D'autres souffrent, portent la honte de ce choix contraint et traversent difficilement cet emménagement. Les parcours de vie, les raisons de vivre en un tel endroit et les possibilités de migrer vers d'autres lieux ne sont pas homogènes, résume Christine Mahy du Miroir vagabond, association active dans la Province du Luxembourg.

Encadrer voire éradiquer ce type d'habitat

Ces "campeurs" sont-ils preneurs ou pas d'un déménagement vers un autre logement, plus conventionnel ? La question se pose avec acuité depuis 2002. A cette époque, la Région wallonne adopte le plan HP – pour «Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques». L'objectif du gouvernement : «réduire la précarité des personnes ayant "choisi" d'habiter dans un équipement touristique» et «maîtriser l'évolution des zones de loisirs de façon à ce que, à long terme, l'habitat permanent dans ces zones disparaisse.» Le plan s'appuie alors sur des règles en matière d'aménagement du territoire et sur des principes de cohérence urbanistique. Deux phases sont prévues : la première vise les campings et les autres structures situées en zone inondable, la seconde concerne les domaines installés en zone non-inondable. Aujourd'hui, il est difficile d'évaluer l'impact de ces politiques qui, rappelons-le, soulignent la nécessité de respecter certains choix de vie et d'aider au logement. «La réussite du plan HP repose sur une dynamique qui implique l'adhésion de diverses parties», constate d'ail-

leurs aujourd'hui le Service de lutte contre la pauvreté (3). La Région, les communes, les partenaires locaux, les exploitants et les résidents participent tous de la dynamique en cours. Si l'un fait défaut, «tout le processus est mis à mal», risquant de mener droit à des scénarios d'expulsions, de tensions entre résidents, de relogements improvisés et ratés ou d'angoisses récurrentes de devoir partir du jour au lendemain.

Des conceptions qui s'entrechoquent

Les résistances attirent les regards. La vie sous ce type de toit intrigue. C'est qu'elles mettent au jour des parcours de vie questionnants. D'une part, ceux-ci dévoilent des réponses alternatives attirantes : vivre en pleine nature, être propriétaire même avec des revenus bas, s'approprier un espace, donner sa marque, profiter de l'entraide due à la proximité... De l'autre, ils révèlent des réalités parfois sombres et précaires, marquées par l'exclusion où les conditions matérielles peuvent aller du meilleur au pire. Y a-t-il un éclairage public ? Le gérant se comporte-t-il de manière adéquate ? L'eau est-elle accessible toute l'année ? La gestion des compteurs est-elle assurée d'une façon équitable?... Surtout, lorsqu'on tend un peu l'oreille, ces choix de vie nous confrontent à nos différences à propos des manières de concevoir l'espace, son esthétique, son aménagement, le partage du territoire, la notion de salubrité ou de logement décent, de confort... «Ordre et désordre, remue-ménage et sécurité, se débrouiller et paraître...» sont autant de styles différents qui gagnent à entrer en dialogue. Or les espaces de discussion font cruellement défaut sur les lieux d'habitat permanent, estime Christine Mahy.

L'avenir à la créativité

La question de l'habitat pour les revenus faibles est prégnante. «De multiples intervenants font état d'une situation alarmante en termes d'accès au logement pour un panel de plus en plus large de la population». Et ça cogite : les tentatives d'ouverture vers des formes alternatives d'habitat se multiplient. Ainsi, sur un terrain plus urbain, l'association L'Autre Lieu explore "l'habitat solidaire" : le logement collectif, lieu de vie partagé (4). Ainsi, d'autres acteurs plus ruraux plaident pour le développement d'un "habitat social extérieur", sans cautionner le "n'importe quoi, n'importe où". Plutôt que d'éradiquer l'habitat en camping, pourquoi ne pas en conserver les éléments positifs ? Pourquoi définir des zones en des termes exclusifs : zones d'habitat ou zones de loisirs ? Pourquoi ne pas tenter la mixité ? Réfléchir et encadrer, comme le précise le Service de lutte contre la pauvreté.

Tout compte fait, n'est ce pas une réalité commune à tous qui apparaît en filigrane : celle du voisinage, peu importe les matériaux de l'habitat ?

Catherine Daloz

Le top 10 des médicaments : ce que les enfants consomment

Quels sont, sur les 617 médicaments remboursés pour les enfants, les plus utilisés ? Et quels sont les médicaments qui génèrent les dépenses les plus importantes pour l'assurance soins de santé ? La Mutualité chrétienne a étudié la consommation de médicaments de ses membres âgés de 0 à 18 ans (1). Les médicaments les plus utilisés sont les antibiotiques, les vaccins et les médicaments pour les troubles respiratoires (l'asthme principalement).



Les antibiotiques, vaccins et médicaments contre l'asthme sont les plus utilisés chez les moins de 18 ans.

Le top 10 des médicaments classés suivant le nombre d'utilisateurs chez les enfants et adolescents compte trois antibiotiques, des gouttes antibiotiques otiques et ophtalmiques, deux vaccins et trois médicaments contre l'asthme. Les anti-inflammatoires occupent quant à eux la 7^{ème} place.

Lorsqu'on classe les médicaments sur la base des dépenses qu'ils génèrent pour l'assurance obligatoire soins de santé, on constate que les vaccins, antibiotiques et médicaments contre l'asthme occupent une place élevée. Par ailleurs, les médicaments onéreux contre les troubles de croissance et ceux contre les déficits en facteurs de coagulation, respectivement en 2^{ème} et 4^{ème} places grignotent une part importante du budget des médicaments alors qu'ils ne concernent que quelques centaines de patients. Enfin, la Rilatine®, administrée en cas de troubles de l'attention et d'hyperactivité chez l'enfant (TDAH), occupe la 8^{ème} place en termes de dépenses.

Influence de l'âge et du sexe

La différence avec le top 10 des médicaments les plus remboursés pour les adultes est naturellement importante. Le top 10 des adultes compte principalement des médicaments contre les problèmes de cholestérol, les troubles gastriques, l'arthrite rhumatoïde et la dépression. Mais au sein même des 0 à 18 ans, on observe de fortes divergences dans la consommation de médicaments en fonction de l'âge et du sexe.

Ainsi, le vaccin contre le Rotavirus (virus responsable de la diarrhée chez les nourrissons) se trouve naturellement dans la catégorie d'âge la plus jeune. Tout comme nombre de médicaments antibactériens et respiratoires. À partir de l'âge scolaire primaire et certainement de l'adolescence, les médicaments diffèrent fortement entre garçons et filles. Les antibiotiques et médicaments utilisés dans le traitement des troubles des voies respiratoires cèdent la place aux médicaments contre l'hémophilie (trouble de la coagulation) chez les garçons et aux vaccins de prévention du cancer du col de l'utérus

et aux contraceptifs chez les filles. Plus inquiétante est l'apparition des neurostimulants (Rilatine®) et antipsychotiques (Risperdal®), surtout chez les garçons. La présence de ces médicaments dans le top 10 pour les enfants n'est pas sans importance compte tenu de la croissance annuelle de leur consommation. Si l'on considère le nombre d'utilisateurs, les anti-inflammatoires (ibuprofène, diclofénac) viennent également s'ajouter dans le top 10 des médicaments pour les 13-18 ans.

Des dépenses en forte augmentation

Au total, en 2008, l'INAMI a remboursé 157 millions d'euros pour des médicaments destinés aux moins de 18 ans (vente en officines publiques). Les parents de ces enfants ont eux-mêmes dû déboursier 33 millions d'euros en tickets modérateurs (quote-part personnelle). Les dépenses de l'INAMI ont de ce fait augmenté de 31 % pour cette catégorie d'âge, alors que, de 2007 à 2008, l'augmentation n'était que de 9 % pour l'ensemble de la population. Cette augmentation résulte en particulier du remboursement des vaccins de prévention du cancer du col de l'utérus (Gardasil® et Cervarix®). Ces dépenses, directement liées au remboursement récent par l'assurance soins de santé pour toutes les jeunes filles entre 12 et 19 ans, devraient fortement diminuer puisque ces nouveaux vaccins remboursés ne concerneront désormais plus que les jeunes filles atteignant la tranche d'âge des 12 ans.

Enfin, l'augmentation des psychotropes chez les enfants reste inquiétante, comme l'a déjà souligné la Mutualité chrétienne dans une précédente étude en novembre 2008 (2).

L'augmentation des psychotropes chez les enfants est inquiétante.

(1) Les classements selon le nombre d'utilisateurs de 0 à 18 ans et selon les dépenses de l'assurance soins de santé en 2008 sont consultables sur le site www.mc.be (rubrique : infos et actualités).

(2) "La consommation d'antidépresseurs et d'antipsychotiques auprès des affiliés MC : une analyse du secteur ambulatoire" - Compte-rendu de l'étude dans le MC Informations n°235 de mars 2009, téléchargeable sur www.mc.be (rubrique : infos et actualités).

(1) Chronique à Chevetogne de Paul Hermant. A lire sur www.rtf.be/info/matin-premiere (rubrique : Chroniques nomades)

(2) Qualité de vie en camping ou en parc résidentiel, par Question Santé asbl, 2007. Voir www.questionsante.be/exclusion_insertion.html ou 02/512.41.74.

(3) Voir mémorandum à l'occasion des élections régionales - www.luttepauvrete.be/

(4) L'habitat autrement. Une campagne d'information et de sensibilisation de l'Autre Lieu - 02/230.62.60 - www.autrelieu.be/

En bref...

Bail et location

Solidarités Nouvelles Bruxelles a édité une nouvelle publication intitulée "La durée du bail de résidence principale". L'objectif : aider les personnes qui souhaitent s'engager ou qui sont déjà engagées dans une relation locative. Vous y trouverez une réponse à toutes les questions sur le bail. Prix : 4 EUR.

RENS. : 02/512.71.57 - WWW.SNBRU.BE

Roms à l'école

Les enfants Roms sont souvent absents des écoles belges, particulièrement en maternelles et dès le secondaire. Leurs demandes à l'égard des structures scolaires sont pourtant bien réelles, mais les résistances existent tant à l'intérieur de la communauté Rom que dans l'organisation scolaire actuelle. Pour répondre à ces besoins, la Fondation Roi Baudouin (FRB) lance un appel à projets visant à soutenir les initiatives d'intégration scolaire durable de ces enfants, particulièrement les filles. Les dossiers doivent être introduits avant le 21 septembre à la FRB.

RENS. : 02/549.02.84

KESSEL.B@KBS-FRB.BE

Crise financière



Le Ciep, Centre d'information et d'éducation populaire au sein du MOC, avait organisé, en novembre 2008, une journée d'études sur le thème de la crise financière. L'objectif était de donner quelques clés de compréhension de cette crise financière qui "venait de loin... mais qui semblait vouloir tous nous atteindre". Fondements de la crise aux Etats-Unis, impact de la crise des subprimes en Belgique... étaient à l'ordre du jour. Les actes de la journée sont aujourd'hui disponibles au sein d'un Cahier du Ciep: "Crise financière: qui va payer les taux cassés?"

RENS. : WWW.CIEP.BE (RUBRIQUE : PRODUCTIONS - LES CAHIERS DU CIEP) - 02/246.38.41.

Allocations familiales

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés a publié la brochure "Le Régime des allocations familiales pour travailleurs salariés - Edition 2009". Cette brochure présente les divers régimes d'allocations familiales (secteur public, salariés, indépendants, prestations familiales garanties). Elle donne un aperçu de la législation applicable et explique le financement et l'organisation administrative du régime des allocations familiales pour travailleurs salariés. Elle décrit le rôle de l'ONAFS, donne les adresses de contact et contient une rubrique FAQ répondant à des questions du type: où puis-je poser mes questions concernant ces allocations?, que se passe-t-il avec les allocations en cas de séparation?, quid des allocations familiales pour un étudiant qui travaille ou termine ses études?

TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.ONAFS.BE/ (RUBRIQUE : PUBLICATIONS).
INFOS : 02/237.21.12.

Travailler et entreprendre une formation d'infirmier : c'est possible

La pénurie de personnel infirmier est criante dans notre pays tandis que les besoins infirmiers ne cessent de croître dans notre société vieillissante. Les partenaires sociaux des différents Fonds fédéraux dans le secteur des soins de santé entreprennent des actions, depuis longtemps déjà, pour permettre à des centaines de travailleurs de se reconvertir dans le métier d'infirmier.

C'est une banalité de dire qu'il manque d'infirmiers. En effet, Forem, Actiris et VDAB placent le métier d'infirmier au sommet de leur liste des métiers en pénurie, ce qui permet aux demandeurs d'emploi indemnisés de suivre des études d'infirmier tout en continuant à percevoir leurs allocations de chômage.

Au-delà des mesures visant à maintenir le personnel en place en améliorant les conditions de travail, cette situation ne peut être résolue que via une offre croissante en personnel infirmier. On constate bien une augmentation du nombre d'inscriptions dans les écoles de formation en art infirmier, mais le nombre de diplômés

ne suffira pas à répondre à la hausse continue de la demande de soins, liée au vieillissement de la population.

De son côté, pour augmenter l'offre de personnel infirmier, l'asbl FE.BI qui regroupe divers fonds sociaux des secteurs des soins de santé privés (1), a décidé de mettre en place deux projets alternatifs destinés aux travailleurs du secteur qui exercent actuellement d'autres métiers que celui d'infirmier.



© Jürgen Doorn

Le premier projet, intitulé "Tremplin vers l'art infirmier", concerne les hôpitaux privés, les maisons de repos et les maisons de soins. Dans ces secteurs, une partie des moyens financiers des Fonds sociaux sert à soutenir les travailleurs qui cherchent à se reconvertir dans le métier d'infirmier. Ainsi, les frais d'inscription sont remboursés et un congé supplémentaire est pris en charge en plus du congé éducation payé.

600 travailleurs des hôpitaux privés et 215 travailleurs des maisons de repos ont pu bénéficier de ce dispositif au cours de l'année académique 2008-2009. Pour 2009-2010, 176 personnes seront soutenues dans le

secteur des maisons de repos et 600 dans celui des hôpitaux privés (2).

Le deuxième projet, dénommé "Projet 600", s'adresse aux travailleurs des différents secteurs de santé. L'intention initiale était de former annuellement 600 infirmiers supplémentaires. Malheureusement, les moyens financiers sont vite apparus insuffisants étant donné les avantages octroyés : maintien du salaire du travailleur pendant la durée de ses études d'infirmier et remplacement du travailleur pendant cette période. Néanmoins, le projet a reçu un appui

financier important du gouvernement fédéral pour prolonger l'action durant les prochaines années scolaires. Sur les 2.500 candidats qui ont bénéficié du projet depuis 2000, 1.325 travailleurs ont décroché leur diplôme (une partie a abandonné et une autre est toujours en cours de formation).

Ces deux initiatives démontrent la volonté des partenaires sociaux de mettre en œuvre des projets innovants qui dépassent la logique de la simple promotion du métier. Ils insistent sur la nécessité de soutenir la formation des travailleurs permettant de déboucher sur une évolution professionnelle.

JD

(1) L'Association des Fonds sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand rassemble les fonds sociaux des secteurs des soins de santé privés (tels que les hôpitaux privés, soins aux personnes âgées, soins infirmiers à domicile). Ces fonds sont gérés par les fédérations patronales et les organisations syndicales. Plus d'info: FE.BI asbl - 02/229.20.15 - www.fe-bi.org.

(2) Les travailleurs du secteur des hôpitaux privés peuvent toujours s'inscrire. Plus d'info sur www.fondshopitauxprives.org

La JOC dévoile les rouages de l'intérim

L'impossibilité de se projeter dans l'avenir, la peur de tout perdre du jour au lendemain, l'impression de ne pas mener une vie décente. Tels sont les sentiments qui envahissent Loïc (prénom d'emprunt) qui, comme tant d'autres jeunes et moins jeunes, travaille par intérim.

« Dans l'intérim, on vous fait miroiter un contrat à durée indéterminée; on vous balade d'entreprise en entreprise, de semaine en semaine, ou pire encore de jour en jour », constate Loïc. « Un choix de vie pour certains. Pour d'autres, une situation subie mais avec une certaine naïveté sur le fonctionnement du monde du travail et sur les rouages de l'intérim. Pour nous, jocistes, cette stratégie qui consiste à maintenir les gens dans l'intérim tout en leur promettant de meilleurs contrats est intolérable. C'est pourquoi nous avons créé notre propre agence intérimaire: Exploit'Eco intérim ».

Exploit'Eco intérim a pour objectif de démontrer tous les stéréotypes et rouages que les agences d'intérim peuvent faire subir aux demandeurs d'emploi et travailleurs. Cette sensibilisation se déroule lors de festivités ou lieux publics, comme ce fut le cas le samedi 16 mai dernier à Namur au festival des Pavés Numériques (festival de rencontre entre jeunes et politiciens). Dans un style théâtral, des intervenants de la JOC ont accosté des jeunes pour jouer le rôle d'un demandeur d'emploi s'adressant à l'agence d'intérim pour trouver un emploi. Des classeurs avec des intitulés comme "les bonnes", "les bougnouls", "les losers" sont dressés sur le bureau. On présente au jeune le classeur qui correspond à son profil pour qu'il se sente catalogué comme dans une vraie agence. On lui propose un poste qui n'a rien avoir avec ses qualifications ainsi que des conditions de travail très particulières. Le but est de faire passer le message suivant aux jeunes : « Servez-vous de l'intérim, mais ne le laissez pas se servir de vous! ». « Nous voudrions que les responsables politiques réglementent davantage le travail intérimaire et s'intéressent à la santé, à la sécurité, au niveau de vie et à l'avenir des jeunes travailleurs oubliés: les intérimaires », conclut le jeune homme.

JD



© JOC

Infos : Camille Soyeur - 0493/18 85 91 - joclige@joc.be
Pour voir les photos et vidéos des actions de la JOC de Liège sur l'intérim, rejoignez le groupe facebook "Contre l'intérim précarisant".

Le préservatif : en parler à tout prix



Comment renouveler l'intérêt pour la prévention du sida? Tous les secteurs concernés par la prévention de cette maladie redoutable se cassent les méninges pour éviter que cette pathologie tombe dans une forme d'oubli ou de banalisation. Car, s'il est mieux pris en charge qu'autrefois sur le plan thérapeutique, le sida tue encore et toujours, y compris en Europe et en Belgique. Pour le rappeler avec insistance à la veille des vacances, particulièrement auprès des jeunes, la

Plate-Forme Prévention Sida et ses partenaires lancent une campagne axée sur sept affiches colorées jouant sur l'interpellation des jeunes, amusantes et un tantinet provocatrices. Le slogan, sur fond de croquis de petits lapins en position peu équivoque, se veut impératif : « le préservatif, parlez-en comme vous voulez, mais parlez-en ». L'objectif n'est autre que d'inciter les jeunes à surmonter leurs résistances et hésitations à parler du meilleur moyen - techniquement parlant - de protection contre le virus. En 2008, 1.078 nouveaux cas de VIH ont été diagnostiqués dans notre pays, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis le début de l'épidémie, au début des années 1980. Depuis 1985, environ 3.900 malades du sida ont été comptabilisés en Belgique (dont 3.300 résidant dans le pays) et près de 22.300 ont été reconnus infectés par le virus.

Infos : Plate-Forme Prévention Sida - 02/733.72.99 - www.preventionsida.org

Réflexe santé et réflexe sport, un duo gagnant

Il y a plusieurs dizaines à avoir envahi le Hall des sports Heyvaert à Bruxelles en ce milieu du mois de juin à l'invitation de la FRSEL, la Fédération royale sportive de l'enseignement libre. Ils ont cinq, six ans et l'envie de bouger et d'apprendre. Répartis en équipe, ils vont découvrir, l'espace d'une matinée, une série de sports ballons : dribble de foot et de basket, maîtrise de la crosse en hockey, lancé de balle au dessus d'un filet, passe en handball, découverte du gros ballon de Kin-Ball... Les moniteurs sont des jeunes animateurs sportifs en apprentissage.

Pas toujours facile à maîtriser, tous ces ballons pour ces petits bouts de chou de 3^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire. Mais ils s'appliquent et essaient avec cœur. Un septième atelier les attend dans une salle à part : l'atelier d'Infor Santé de la Mutualité chrétienne, consacré au thème de l'eau. Il s'intercale entre les ateliers ballons comme une petite pause sportive. «Pouvez-vous me dire quelle eau nous pouvons boire et laquelle nous ne pouvons pas boire?», interroge l'animatrice. Une petite fille lève le doigt bien haut. «On peut boire l'eau du robinet et on ne peut pas boire l'eau de la mer». «On ne peut pas boire l'eau d'une flaque!», lance un petit garçon. «Bien vu! L'eau de la mer est salée et l'eau de la flaque est sale, ces eaux ne sont pas potables». L'animatrice continue le jeu : «Dans quoi peut-on apporter l'eau à l'école? Combien de fois par jour doit-on boire de l'eau?». Les questions se succèdent et les enfants répondent assez justement. Un petit verre d'eau bien désaltérant clos l'atelier et les enfants repartent pour leurs jeux de ballons.

Ce partenariat entre la Mutualité chrétienne et la FRSEL s'inscrit dans le cadre du projet Réflexe Santé de la Mutualité. Chacun des deux partenaires met ses compétences propres au service d'une éducation ludique à la santé. En effet, depuis plus de 50 ans, la FRSEL propose ses services d'animations sportives aux écoles : découverte de sports et rencontres sportives entre écoles. Ces activités touchent chaque année plusieurs milliers d'enfants. Avec Réflexe Santé, la Mutualité chrétienne entend promouvoir les bienfaits de l'activité physique régulière et de l'alimentation saine sur la santé, outils pédagogiques à la clef mis au point par Infor Santé. La collaboration entre la FRSEL et Réflexe Santé a donc tout son sens. En partant, les enfants reçoivent une petite boîte verte. De quoi y ranger une pomme pour la collation. Ces actions Réflexe Santé-FRSEL avec les écoles reprendront de plus belle en septembre.

FR

Infos : www.reflexesante.be ; www.frsel.be

Doctorant, une vie pas toujours confortable

Les doctorants, ces chercheurs qui passent quelques années de leur vie à creuser un sujet, sont souvent assis entre deux chaises : celle de l'éternel étudiant et celle du jeune chercheur en formation.

«J'ai parfois du mal à me convaincre moi-même que c'est un boulot comme un autre. J'ai plutôt l'impression d'être payée pour étudier», remarque une jeune chercheuse. Et un autre de témoigner : «On voit les autres 'avancer dans la vie' et on se perçoit soi-même comme étant toujours étudiant, 'adultescent'».

Ces témoignages et d'autres composent une partie du document que vient de publier le Service d'aide aux étudiants de l'UCL. Il fait le point sur la qualité de vie de certains doctorants (ils sont 1.700 à l'UCL, sans compter les chercheurs de l'ombre, ceux qui financent leur recherche sur fonds propres, sans nécessairement s'inscrire au doctorat auprès du secrétariat aux étudiants). C'est que les difficultés ne sont pas négligeables pour ces futurs docteurs au statut particulier. Il y a la galère financière de ceux qui doivent "jobber" en plus pour boucler les fins de mois ; puis l'impression d'être écartelé dans une vie dichotomique entre la recherche qui les amène à participer au «gratin» intellectuel de la société, et le travail de jobiste où il n'est par rare qu'ils as-



surent le nettoyage, le jardinage ici et là. Il y a les pressions familiales notamment pour les doctorants étrangers : revenir au pays avec sa thèse en poche est une épreuve qu'il faut réussir coûte que coûte. Sans compter que l'inscription conditionne, pour certains, le séjour en Belgique. Puis, il y a le sentiment d'isolement dans le travail, de manque d'encadrement, les relations avec les promoteurs vécues parfois difficilement. Et au final, sur le CV, le titre de docteur n'est pas toujours garant d'emploi. «L'employeur pense parfois que le docteur ne pourra gérer une équipe ou un projet de façon globale et pratique, car il a passé plusieurs années en vase clos sur un sujet pointu». Diverses images collent à la peau des doctorants : certaines flatteuses, d'autres moins. Les réalités sont multiples. Par son regard plus précis sur ces vécus, le Service d'aide entend relayer ces problématiques mal connues, et veiller à maintenir une préoccupation particulière pour ces chercheurs. Il fournit, là aussi, un bel outil à l'usage des candidats au doctorat.

CD

«Un regard sur la qualité de vie de certains doctorants» - Service d'aide aux étudiants - 010/47.20.02 - www.uclouvain.be/aide



Troubles psychiques

Avec Similes, les familles ne sont plus seules

Il y a 40 ans, les fondateurs de Similes voulaient améliorer le sort, peu enviable, des personnes souffrant de troubles psychiques, stigmatisées à l'époque comme «malades mentaux». C'était peu après les découvertes prodigieuses des psychotropes qui ont révolutionné les traitements en psychiatrie. Aujourd'hui, la pathologie psychique fait toujours peur et les proches de personnes atteintes de troubles mentaux se sentent souvent bien démunis.

Un citoyen sur quatre subit, un jour, une dépression grave. 500.000 personnes, soit 5 % de la population belge, présente, à un moment donné de son existence, des troubles psychiques importants : troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie, troubles bipolaires, troubles de l'alimentation, phobies... Les malades et leurs familles sont dans la souffrance, une souffrance cachée car la pathologie psychique est toujours taboue et mal connue.

Par son appellation (Similes signifie «semblables» en latin), Similes refuse la discrimination entre bien-portants et personnes atteintes de troubles psychiques et témoigne aux familles concernées qu'elles ne sont pas seules... Ses objectifs? Informer sur les pathologies psychiques et l'existence de lieux où les patients et les proches peuvent trouver conseils et soutien ; aider, former et soutenir les familles ; défendre les droits et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles psychiques auprès des décideurs politiques...

«Lorsque Similes a été créé fin 1967, se dessinait déjà la nécessité d'établir une meilleure organisation des soins et de créer de meilleures conditions de vie des patients», explique le Professeur Paul Lievens, Président de la Fédération Similes Francophone. «Cela s'est fait progressivement quand les «asiles» sont devenus des «hôpitaux psychiatriques» en 1974, et quand se sont développés les centres de santé mentale et les structures

intermédiaires. Une grande partie des soins et traitements devenait extrahospitalière. Malheureusement, la famille a longtemps été laissée pour compte ou écartée des traitements».

Cette situation a évolué. Mais on est encore loin de considérer les proches comme des aidants, voire des experts. Ils vivent pourtant tous les jours avec le malade et sont bien placés pour informer convenablement les médecins et les soignants. «La souffrance des familles n'a pratiquement jamais été prise en considération», constate le psychiatre. Voir un des siens déprimer mentalement et psychologiquement est horrible. Se mêlent, à cette souffrance, des sentiments de solitude, de culpabilité, de honte et d'impuissance».

Similes a dès lors créé, un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de parole, où les proches peuvent échanger leurs inquiétudes et expériences et briser le sentiment d'isolement. «Grâce aux groupes de parole, les familles peuvent mieux com-

prendre leur proche, mieux l'aider et retrouver confiance en eux», note le Professeur Paul Lievens qui ajoute : «Les pathologies mentales ont toujours existé. Notre système social et économique n'en est pas la cause mais il joue un rôle, dans beaucoup de cas, dans la manifestation des troubles psychiques. Les gènes n'expliquent pas tout. Sur eux on n'a pas encore de prise, mais sur les facteurs sociaux on peut agir, si on veut bien. Par là j'entends qu'il ne suffit pas de développer les psychothérapies dont on sait les limites, ou faire de l'occupational, dont on ne nie évidemment pas l'utilité. Il faut aussi prévoir un accompagnement social et créer les conditions permettant une réinsertion dans le monde du travail et dans la vie communautaire».

JD

L'asbl Similes possède plusieurs antennes régionales. Infos : Fédération des Associations Similes Francophones asbl - Tél: 02/644.92.00 - www.similes.org

En bref...

Le Bio en pratique

Manger frais et sain, c'est bien. Manger bio et local, c'est encore mieux, estime l'association Nature et Progrès. Cela permet de réduire concrètement notre empreinte écologique et de soutenir des filières locales. Pour aider le «consom'acteur», l'association éditée, pour la 13^{ème} fois, son guide BIOTTIN. Gratuit (sauf frais de port) ou téléchargeable en ligne, il détaille tous les lieux d'approvisionnement bio : classiques (magasins et commerces de gros) ou plus «tendance» (paniers bios, livraisons à domicile, restaurants certifiés, fermes pédagogiques, gîtes et campings, etc.).

RENS : 081/30 36 90 - WWW.NATPRO.BE

Soins des étrangers

Le réseau HUMA a été mis sur pied au départ de Médecins du monde afin de promouvoir l'accès aux soins pour les demandeurs d'asile et les sans-papiers. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, l'accès aux soins des étrangers (en particulier des sans-papiers) est nettement plus restreint que celui des nationaux, constatent les protagonistes. Dans certains pays, il se limite pour ces populations aux urgences vitales. Le réseau HUMA encourage la production et la mise en place dans les Etats membres de l'Union européenne de normes communautaires. HUMA donne une analyse des législations des Etats membres sur son site.

RENS : WWW.HUMA-NETWORK.ORG 02/513.25.79.

Migrations économiques

Quelle politique de migration économique pour la Belgique? Comment concilier les intérêts des migrants, des pays d'accueil et d'origine? La Fondation Roi Baudouin et le Centre pour l'égalité des chances publient une synthèse sur le sujet. Il s'agit du rapport détaillé de trois débats sur la migration économique qu'ils avaient organisé l'an dernier. Politiques d'autres pays d'accueil qui développent une politique migratoire spécifique, éclairage sur la manière dont les pays de départ voient la migration, droits et aspirations des migrants eux-mêmes... sont autant de portes d'entrée proposées.

TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.KBS-FRB.BE/ (RUBRIQUE : PUBLICATIONS). INFOS : 070/23.30.65.

Maisons de repos

«La maison de repos du 21^{ème} siècle : un lieu de vie convivial, soins inclus» compte parmi les toutes récentes publications de la Fondation Roi Baudouin. Cette dernière a voulu analyser les facteurs favorisant le bien-être et la convivialité dans une maison de repos en Belgique. Elle fournit ainsi des idées et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité de vie et d'accroître le sentiment de convivialité chez les résidents, leur famille et le personnel. «De petites interventions font parfois toute la différence», remarquent les auteurs. «Les idées formulées à partir des témoignages des différents acteurs consultés - résidents, personnel, experts... - se veulent comme telles, des pistes de réflexion et des suggestions. Le lecteur pourra en prendre connaissance et s'en inspirer, en fonction de sa situation, de ses possibilités ou de ses ambitions».

TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.KBS-FRB.BE/ (RUBRIQUE : PUBLICATIONS). INFOS : 070/23.30.65.

Des plaisirs de la table à prix raisonnable !

Certaines personnes n'adoptent qu'en partie une alimentation saine, pour des raisons financières. Il est vrai que des repas équilibrés et variés coûtent généralement un peu plus chers. Mais il existe de multiples possibilités de comprimer les prix et de rendre abordable une alimentation saine.



Sur les marchés, les fruits et légumes de saison sont souvent moins chers qu'en grande surface.

Les aliments peuvent être répartis en deux catégories : ceux qui apportent beaucoup de calories et ceux qui sont riches en éléments nutritifs. Les premiers contiennent peu de substances alimentaires importantes. Ce sont les aliments sucrés et gras : les biscuits, les friandises, les chips, les frites, la nourriture des fastfood... De nombreuses personnes y associent goût, plaisir et facilité. La plupart du temps, ces produits sont assez bon marché, ce qui constitue un argument supplémentaire pour les acheter.

Les personnes qui en consomment beaucoup risquent cependant obésité, diabète et maladies cardio-vasculaires. Si elles présentent aussi une carence en substances nutritives essentielles, elles peuvent en outre souffrir de malnutrition.

Contrairement aux produits caloriques, les aliments riches en éléments nutritifs contiennent des substances essentielles pour la santé comme les vitamines et les minéraux. Aussi, les légumes, les fruits, les céréales complètes, les viandes maigres, les produits laitiers, le poisson... doivent-ils être préférés sans hésiter aux produits énergétiques. Le seul bémol est leur prix, souvent légèrement plus élevé que celui des produits riches en calories.

Des courses moins salées !

Manger sainement ne va cependant pas forcément grever le budget. Il existe en effet de nombreux produits riches en éléments nutritifs à un prix raisonnable : le lait demi-écrémé, les fruits et légumes de saison, les œufs, le poisson en boîte, les pommes de terre, les légumes secs...

Et en faisant un peu attention pendant les courses, il y a aussi moyen de respecter son budget, tout en achetant des produits sains.

Quelques trucs :

- Établir un menu pour la semaine permet de mieux varier les repas, d'alterner repas plus onéreux et moins chers et d'être moins tenté d'acheter plus que nécessaire.

Les repas maison sont habituellement moins chers que les "prêts-à-manger"

- Faire une liste des achats et s'y tenir. Ne pas se laisser séduire par des offres uniquement à cause du prix.
- Faire si possible les courses sans les enfants. Cela évitera de céder à leurs demandes et d'acheter des produits superflus.
- Ne pas faire les courses l'estomac vide : on est plus tenté par des aliments dont on n'a pas besoin.
- Les produits en vrac sont souvent meilleur marché que ceux préemballés, de même que ceux conditionnés dans de grands contenants (une bouteille d'1 litre de yaourt est moins chère que 8 pots de 125 gr).

• Les produits placés à hauteur des yeux sont souvent plus chers que ceux des rayonnages inférieurs.

• Les prix en fin de marché sont souvent revus à la baisse : "tout doit partir !".

• Ne pas acheter plus que ne peut contenir le frigo. Ainsi, les aliments se conserveront bien et ne risqueront pas de devoir être jetés.

• Les produits de marque, généralement plus chers, ne contiennent pas nécessairement plus de substances nutritives essentielles.

• Les produits avec ajouts spéciaux, de forme spéciale ou avec un emballage particulier coûtent la plupart du temps plus cher sans être pour autant de meilleure qualité.

Redevenir chef coq !

Les repas maison sont habituellement moins chers que les "prêts-à-manger" ; de plus, ils sont souvent meilleurs pour la santé. On peut en effet y limiter la quantité de sel et de graisse, prévoir plus de légumes et moins de sauce que dans les plats tout préparés.

Fruits et légumes de saison

Les légumes et les fruits sont indispensables pour la santé. Certaines personnes les trouvent chers, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Leur prix reste tout à fait raisonnable si on choisit les produits locaux et de saison.

Les légumes surgelés et en boîte offrent de bonnes alternatives aux produits frais. Ils sont faciles et rapides à préparer, nutritifs et se conservent longtemps. Et comme ils sont déjà nettoyés, il n'y a pas de déchets : on ne mange pas moins que ce qu'on a acheté.

Les suppléments alimentaires

Bonne nouvelle aussi pour le porte-monnaie : les produits enrichis, par exemple de vitamines ou de minéraux, généralement plus chers, n'ont d'intérêt que pour des groupes bien particuliers de personnes, comme certains convalescents ou certaines personnes âgées. Une alimentation équilibrée et variée fournit en effet tous les éléments nutritifs nécessaires. En outre, les produits enrichis ne rattrapent ni ne compensent de mauvaises habitudes alimentaires (1).

Boire de l'eau du robinet

Pour l'eau aussi, plus cher ne signifie pas meilleur. L'eau du robinet est un excellent choix. Elle est beaucoup moins chère que celle en bouteille et aussi bonne.

Concocter les petits restes...

Les petits restes méritent mieux que la poubelle. S'ils sont conservés correctement, ils peuvent encore faire les délices de la famille. Quelques pommes de terre froides agrémentées de dés de fromage ou de jambon se transformeront en salade ; des restes de légumes feront un bon potage et des fruits trop mûrs se métamorphoseront en compote.

... après les avoir bien conservés

Pour que les restes restent sains, il faut respecter quelques règles :

Ils doivent être refroidis aussi vite que possible (par exemple en plongeant la casserole dans de l'eau froide avec des glaçons) et mis dans l'heure au frigo.

Les restes ne peuvent jamais être conservés dans le plat dans lequel ils ont été préparés. Ils doivent être transférés dans un récipient propre et couverts lorsqu'ils sont froids (pour éviter que de la condensation ne se forme sur le couvercle).

Il faut surgeler les aliments qui ne pourront être mangés directement, et noter sur la boîte ou l'emballage la date de congélation.

Les restes se conservent maximum trois jours au frigo et un mois au congélateur.

Ils se décongèlent au frigo ou au micro-ondes, jamais à température ambiante.

Ils ne peuvent être réchauffés qu'une fois, mais doivent être bien réchauffés et servis immédiatement. Il ne faut pas les mélanger à des produits frais.

Enfin, les restes qui paraissent douteux doivent être jetés pour éviter tout risque de contamination bactérienne.

Dr Michael Callens

(1) Lire "Les vitamines et les suppléments alimentaires" par le Dr Callens - En Marche n° 1385 du 17 avril 2008 (www.enmarche.be).

La maladie d'Alzheimer

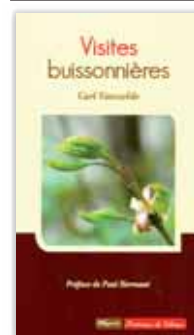


Mental'idées est la revue de la Ligue bruxelloise pour la santé mentale. Son dernier numéro est consacré à l'Alzheimer ; un dossier aux apports divers : de soignants (gériatre, psychologue en Maison de repos, infirmière...), d'accompagnants (éducateur dans le secteur de la santé mentale, volontaire...) et

de témoins. Leurs écrits s'inscrivent dans une perspective commune : comment éviter que la personne disparaisse derrière la maladie, jusqu'à devenir, aux yeux de certains, "un sous-individu dont on ne sait plus que faire". La revue invite le lecteur à changer son regard, à envisager que la maladie d'Alzheimer puisse rapprocher les personnes plutôt que de leur exclure (voir réflexions autour du film "Présence silencieuse" de Laurence Kirsch).

Mental'idées • n°15 • 04/2009 • Gratuit
Infos : 02/511.55.43 ou lbfsm@skynet.be

Visites du généraliste



Visites buissonnières est le titre que Carl Vanwelde a donné à ce petit livre où il raconte son métier de médecin généraliste. Sur deux ou trois pages chacun, de manière très brève, presque poétique, le médecin égrène des portraits. Louis "à l'embonpoint généreux et le visage enjoué des gens sans malice", envers lequel plaider pour un régime paraît une cause désespérée.

François l'indigent retrouvé inanimé et qu'une vignette de mutuelle, remplaçant sa carte d'identité, permet d'identifier. Lydie qui s'excuse de l'importuner pour si peu : une mauvaise sciatique qui pourtant lui cloue la jambe depuis une semaine... Loin des détails sordides, loin aussi des considérations techniques distancées, Carl Vanwelde nous donne à entrer avec lui, un moment furtif, dans l'intimité de ses visites médicales. A mots pesés, le prescripteur se mue en écrivain, comme le dit Paul Hermand en préface, pour cette belle découverte du soignant et des patients.

Carl Vanwelde, *Visites buissonnières* • éd. Weyrich, coll. Printemps de l'éthique • 2009 • Prix : 14,90 EUR. En vente en librairie.

La chirurgie



Aujourd'hui les interventions chirurgicales connaissent toutes les parties du corps humain. Elles vont même en se spécialisant. Tel chirurgien est la référence pour tel organe, dans la logique : plus il l'opère, meilleurs seraient les résultats. Les exploits en télé-chirurgie et robotiques sont aussi impressionnants.

Sur cette matière aux développements incessants, il y a lieu de ne pas oublier les questions éthiques, rappelle la revue Ethica Clinica qui y consacre un numéro. Pertinence des interventions qui parfois n'ont pas pour but premier de soigner un problème médical mais de "rendre conformes le corps à des attentes sociales" ; critères d'autorisation pour les expérimentations ; limites de l'acharnement thérapeutique, rentabilisation des appareillages... sont autant d'enjeux qui traversent la pratique. L'éthique chirurgicale se centre aussi sur la communication. «L'annonce des risques avant l'opération et des séquelles ou des douleurs éventuelles après ne semble pas toujours rencontrer les attentes des patients. (...) Le chirurgien doit être un technicien irréprochable. Mais les relations avec les patients et avec les collègues font également partie de son métier. Elles aussi doivent être professionnelles», écrit Jean-Michel Longneaux en introduction au numéro.

Ethica clinica • n°52 • 2009 • Prix : 12,50 EUR
Infos : 081/32.76.60 - ethica.clinica@fih-w.be

POLLUTION DE L'AIR

A la racine du mal

La pollution atmosphérique tue davantage qu'on le pense habituellement. Pour protéger la santé publique, il faut – bien plus que lutter contre les pics et les "smogs" – endiguer le "bruit de fond" des polluants. Une autre paire de manches !

Elles sont minuscules. Elles sont en suspension dans l'air de nos villes par milliards. Elles fichent la poisse dans nos alvéoles et nos artères mais... nous les produisons de plus belle. De quoi s'agit-il ? Des particules fines. Elles forment, avec l'ozone (lire l'article ci-dessous), le principal souci des gestionnaires urbains préoccupés par la qualité de l'air. Pour faire simple, imaginez une sorte d'éponge microscopique (en carbone) qui aspire une panoplie très variée de poussières : des pollens, des résidus de freins ou de frottement de pneus sur l'asphalte, de l'ammoniac, des minéraux, des HAP (1), etc. Les plus "grandes" particules (10 microns à peine de diamètre) sont d'origine naturelle : lorsque les moissons battent leur plein dans le Brabant, en juillet, elles envahissent Bruxelles par milliards, si le vent est favorable. Si, pendant leur déplacement, elles fixent des polluants, leur toxicité reste néanmoins limitée. Une fois

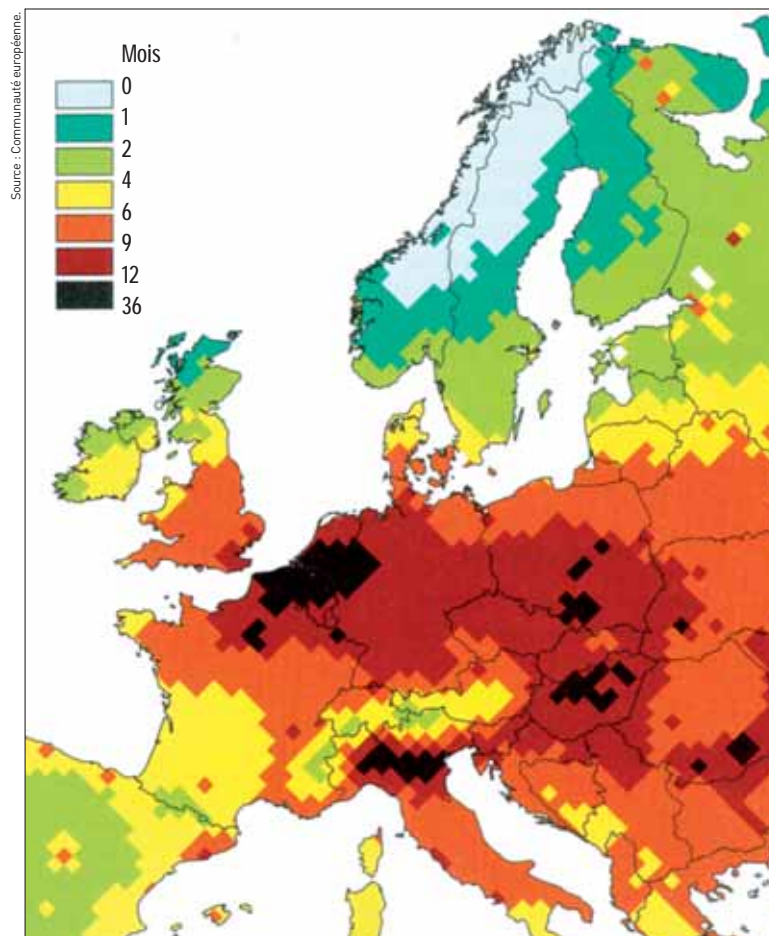
inhalées, elles ne passent pas le cap de la trachée. Ou bien sont dégluties.

Il en va tout autrement des particules plus petites. Dans leur jargon, les spécialistes parlent des PM 2,5 (deux microns et demi de diamètre). Elles ont pour origine toutes formes de combustion : fours industriels, chaudières, cigarettes, barbecues et, bien évidemment, automobiles. Les moteurs diesels sont les champions de leurs émissions, incluant des particules encore plus petites (un micron), voire lilliputiennes (un dixième de micron!). La carte publiée en 2002 par la Commission européenne (lire ci-contre) est d'une limpidité éclatante. « Avec le Nord de l'Italie, la Belgique est la région européenne où la réduction de l'espérance de vie liée à ces particules en suspension est la plus élevée : 13,2 mois en moyenne, explique Benoît Nemery, responsable de l'Unité de recherche en toxicologie pulmonaire de la KUL. Associée à

d'autres facteurs (génétiques, alimentaires, addictions diverses, etc.), la pollution de fond des particules fines tue chaque année 10 à 13.000 personnes en Belgique ». En cause : la haute densité d'industries sur notre petit territoire et l'importance du charroi international de camions sur nos routes. Mais, surtout, la forte diésélisation du parc automobile belge, renforcée par la grande quantité – le record européen – de voitures de société en circulation (le diesel y est nettement privilégié à l'essence).

Les cyclistes pénalisés

La bonne nouvelle : en Belgique, la pollution globale aux particules diminue depuis le milieu des années 1990, grâce aux efforts du secteur industriel. Le bémol : alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise de ne pas dépasser une concentration moyenne de 20 microgrammes par mètre cube, notre pays ne parvient pas à descendre en-dessous d'un plateau qui oscille, depuis 2003, entre 30 et 40 microgrammes. C'est encore trop ! « Si on respectait la recommandation de l'OMS, on éviterait le décès, chez nous, d'environ 630 personnes par



Pertes d'espérance de vie liées à la pollution des microparticules en Europe.

an, commente Benoît Nemery. Soit à peu près trois fois le nombre de victimes de l'Airbus français récemment disparu...»

Que sait-on encore de l'effet des particules sur la santé ? Dans les villes, les cyclistes sont les plus exposés : en Allemagne, on a démontré qu'ils sont jusqu'à six fois plus susceptibles de faire un infarctus que les automobilistes, du fait de l'effort physique et de l'appel de sang vers le cœur. Car – et cela a surpris plus d'un chercheur – si les particules les plus "grosses" sont stoppées dans les voies respiratoires supérieures ou sédimentent dans la trachée, les particules les plus fines, elles, filent en partie directement dans le cœur. Là, leur effet semble très rapide : une question de minutes... (2) Avis aux adeptes de la bécane : il semble, d'après des constats menés à Bruxelles, qu'une vitesse de 20 kilomètres/heure au lieu de 25 km/h permet de réduire l'exposition aux particules de 30 à 50 %. En optant pour des itinéraires de petites rues, moins fréquentées, et en évitant de se ranger derrière les camions et les voitures (mais aussi les scooters!), les cyclistes peuvent sensiblement réduire leur exposition.

Les solutions de fond

« Les filtres à particules actuels ne sont pas la panacée », complète Benoît Nemery. Au rayon des solutions, ce spécialiste souligne l'importance de travailler sur le "bruit de fond" de la pollution des particules, bien plus que sur les pics liés à la météo. « Prendre des mesures lors des fameux smogs ne permet pas de réduire sensiblement la mortalité. C'est juste un premier pas, positif, en termes de sensibilisation du public. S'attaquer aux racines du problème reviendrait, notamment, à s'interroger sur le sens du "just in time" : les stocks de marchandises sont en permanence sur les routes... » Et de nuancer aussitôt : dans l'ensemble, si

la pollution de l'air tue, elle le fait bien moins que la consommation de tabac.

La pollution aux particules recèle encore des zones d'ombre. On ne connaît pas encore très bien, par exemple, l'effet des PM 2,5 (liées aux moteurs diesels) sur les voies respiratoires supérieures et, notamment, leur rôle dans les allergies comme les rhumes des foins. « Comme on n'en meurt pas, ce domaine reste peu étudié jusqu'à présent... » A l'instigation de BELSPO (la Politique scientifique fédérale), plusieurs équipes universitaires étudient actuellement l'effet des particules sur les personnes très âgées (plus de 85 ans) et les bébés. D'après des études menées à Anvers, il semble que les particules fines, en activant les plaquettes sanguines, favorisent la formation de caillots. De même qu'elles favorisent l'inflammation des poumons et augmentent la tension artérielle. Quant aux nouveaux-nés, les premiers constats, qui doivent encore être confirmés, indiquent que chaque augmentation de 10 microgrammes de particules dans l'atmosphère urbaine augmente de 5 % le risque de mortalité des enfants âgés d'une semaine à un mois. A noter qu'il ne s'agit pas, ici, d'enfants fragiles ni prématurés ! Inquiétant ? « La pollution ne tue pas directement ces enfants, nuance Benoît Nemery. Mais elle contribue au décès à cette période critique de la vie. » Et de taper sur le clou : « La vraie prévention est bien plus efficace lorsqu'elle s'attaque aux racines du mal qu'à ses excès ». Qu'attendons-nous pour revoir le régime fiscal du diesel ?

Ph. Lamotte

Ozone : de plus en plus exposés

Il en va de l'ozone comme de la pollution atmosphérique en général : les épisodes extrêmes sont en constante diminution (1). Enfin une bonne nouvelle venant de l'environnement ? Oui et non.

Voyons d'abord le bon côté des choses. Primo, les pics d'ozone sont en diminution constante dans notre pays depuis une douzaine d'années. A circonstances météorologiques équivalentes, leur nombre est passé d'une trentaine d'épisodes à une bonne vingtaine. Cette érosion des maxima de pollution éloigne – très lentement – la possibilité de revivre le scénario cuisant de 2003 : associé à une vague de chaleur exceptionnelle, le gaz tant redouté avait tué 70.000 personnes en Europe, dont près de 1.200 dans notre petit pays.

Secundo, la leçon de cette année-là a porté ses fruits. En Belgique comme ailleurs, on dispose dorénavant de plans de bataille bien ficelés qui, en cas d'épisodes d'une telle ampleur, sont prêts à mobiliser autant les médecins de première ligne que le personnel des CPAS, des hôpitaux ou des maisons de repos. En effet, les personnes âgées, et surtout les plus de 85 ans, sont les victimes privilégiées du puissant oxydant : insuffisances respiratoires, arrêts cardiaques, etc.

Tertio : à force d'être serinés chaque été dans les médias, les conseils à suivre en cas de pic sont peu à peu entrés dans les mœurs : les bébés, enfants en bas âge et seniors, à l'intérieur ! Les sportifs : pas d'efforts violents ! Les malades et personnes fragiles : pas



d'excès ! Pour tous : attention aux symptômes d'essoufflement, de picotement des yeux et de la gorge, et aux maux de tête.

La diminution des épisodes de pics de pollution est néanmoins une fausse bonne nouvelle. Car les concentrations de fond, elles, augmentent petit à petit. Lentement, mais sûrement, à raison d'1 microgramme par mètre-cube par an. Cela signifie que nous sommes soumis à des concentrations d'ozone plus longues et fréquentes qu'autrefois. Or, une étude américaine à grande échelle (450.000 personnes, dix-huit années d'observation !) pu-

blée en mars dernier dans le New England journal of medicine a confirmé ce que les scientifiques soupçonnaient depuis un certain temps : l'ozone tue aussi et, surtout, à petit feu. Chaque fois que la concentration quotidienne s'élève de 20 microgrammes, la mortalité liée aux maladies respiratoires augmente de 4 %.

Une autre évolution, observée dans notre pays, entache l'optimisme évoqué ci-dessus : le dioxyde d'azote (NO2), un gaz qui favorise nettement la formation de l'ozone (il est dit "précurseur") et qui entraîne les mêmes symptômes que celui-ci, est également en augmentation constante en ville. Or il est lié aux moteurs diesels. Pis : « Techniquement, un moteur diesel, en 2009, émet davantage de NO2 qu'en 1999, explique Olivier Brasseur, expert à la Cellule interrégionale Céline. La forte diésélisation du parc automobile ruine en partie les efforts réalisés en matière de baisse de l'ozone ».

Et dire que les véhicules diesels, du fait qu'ils sont moins gourmands et produisent moins de gaz à effet de serre, n'arrêtaient pas d'être présentés comme des véhicules plus "écologiques" !

Ph.L

(1) Il s'agit, ici, de l'ozone troposphérique (de basse altitude), indésirable, qui n'a pas grand-chose à voir avec la "couche d'ozone" stratosphérique (le fameux "trou") qui nous protège du rayonnement ultra-violet.

Infos : www.meteo.be ; www.irceline.be ; www.heath.fgov.be ; Call center SPF Santé publique : 02/524 97 97

Tatouage et piercing : gare aux infections !

Avec la perspective des vacances estivales, la tentation d'un tatouage ou d'un piercing refait surface chez bien des gens, particulièrement chez les jeunes. Ce choix ne doit pas se faire à la légère, et le tatouage ou le piercing doivent impérativement se pratiquer dans de bonnes conditions d'hygiène pour éviter des dégâts sur la santé.



Le tatouage consiste à créer sur une partie du corps un dessin par injection intradermique de colorants. Le piercing, quant à lui, est le fait de transpercer une partie du corps pour y insérer un bijou (1). Tatouages et piercings sont durables, voire permanents et irréversibles (2). Choisir de se faire tatouer ou percer ne peut donc se faire sur un simple défi lors d'une soirée arrosée ou au hasard d'une promenade sur un marché! Le choix doit être mûrement réfléchi. Le perceur ou le tatoueur est d'ailleurs tenu de vérifier que son client n'a pas consommé d'alcool, de drogues ou de médicaments qui pourraient altérer sa capacité de décision.

Admettons. Mais à partir de quel âge peut-on se faire tatouer ou percer? La loi qui régit cette profession depuis 2005 (voir ci-dessous) est muette sur le sujet. Bien sûr, le Conseil supérieur d'hygiène recommande de ne pas effectuer de tatouage/piercing sur les mineurs car ils ne sont pas à même de prendre une décision qui aura des conséquences durables voire permanentes. Le fait

que la transformation du corps et la croissance ne soient pas achevées est une autre raison déterminante.

Mais dans les faits, rien n'oblige un tatoueur ou un perceur à respecter cette recommandation ni même à demander à un mineur l'autorisation écrite de ses parents (3). «*Nous regrettons que la loi n'ait pas imposé de limite d'âge afin d'éviter les dérives*», explique Anne-Marie Michel, responsable de l'accueil dans un studio de tatouages et de piercings à Liège et membre active de l'ABTCP, une association professionnelle de tatoueurs qui a élaboré un code de bonnes pratiques (4). «*Beaucoup de filles de 12-13 ans veulent un piercing au nombril mais à cet âge, la croissance n'est pas terminée et le bijou risque de blesser la jeune fille au fil du temps*, précise Anne-Marie Michel. *Le risque d'infections graves est grand aussi car les filles chipotent sans arrêt à leur piercing, oublient les soins et séchangent même leur bijou... Dans notre studio, nous refusons donc catégoriquement de poser un piercing au nombril aux moins de 14 ans, même avec l'accord de leurs parents. Malheu-*

reusement dans ce cas, il n'est pas rare qu'on subisse les foudres des parents qui risquent de se tourner alors vers des tatoueurs moins scrupuleux».

A défaut de loi concernant l'âge, les praticiens consciencieux appliquent les principes suivants : pas de tatouage avant l'âge de 18 ans, sauf avec accord parental à partir de 16 ans. Et pas de piercing avant l'âge de 16 ans, sauf avec accord parental à partir de 14 ans. Avant cet âge, le piercing ne se fait que pour le lobe de l'oreille. Certains praticiens vont encore plus loin, exigeant la présence d'un des parents en plus de l'accord parental ou apportant des restrictions supplémentaires selon les zones du corps percées ou tatouées.

«*L'absence légale de limite d'âge pose de réels problèmes*», admet Jean Paques, responsable du contrôle des studios de tatouage-piercing en Belgique francophone au sein du SPF Santé publique. «*Il est clair qu'on devra légiférer en suivant vraisemblablement la charte déontologique appliquée actuellement par les professionnels consciencieux. Notre attention se*

porte également vers d'autres domaines tels que maquillage permanent, détatouage, implants... qui nécessiteront certainement une réglementation spécifique».

Des risques à éviter

Tatouage et piercing ne sont pas des actes anodins. Il est ainsi recommandé aux femmes enceintes et à certaines catégories de personnes de se rendre préalablement chez leur médecin traitant et, le cas échéant, de lui demander son accord afin d'en aviser le professionnel qui pratiquera le tatouage ou le piercing. Ceci pour déceler les contre-indications ou éviter les complications éventuelles (mauvaise cicatrisation, réaction cutanée...). Ce sont par exemple les personnes souffrant d'hémophilie, d'un trouble de coagulation, d'une diminution du système immunitaire, d'infections à répétition, d'allergie ou affection cutanée, d'une maladie cardiaque, de diabète, d'épilepsie...

S'ils ne sont pas effectués dans le respect des règles d'hygiène les plus strictes, le piercing et le tatouage peuvent entraîner des infections de la peau ou du cartilage, le tétanos ou encore des infections virales comme l'hépatite B, l'hépatite C ou le VIH/sida. Le risque de réactions allergiques n'est pas non plus à écarter. Elles peuvent être provoquées par les pigments des encres utilisées ou par les objets insérés lors du piercing. Pour éviter ces risques, il faut donc impérativement se rendre chez un praticien agréé par le SPF Santé publique (voir ci-contre) et bannir absolument les lieux non spécifiquement dédiés aux tatouages et piercings. Les bijoutiers, quant à eux, ne peuvent réaliser que le piercing du lobe de l'oreille.

Les praticiens agréés doivent respecter des règles d'hygiène très strictes :

se laver les mains avant chaque client, utiliser du matériel à usage unique, ouvrir le matériel stérile sous emballage devant la personne, stériliser avec un autoclave tout autre matériel (notamment les bijoux), porter des gants à usage unique, pratiquer dans un local spécialement aménagé, propre, non fumeur, interdit aux animaux... etc.

Des exigences sont également imposées quant aux techniques et produits utilisés :

- ne jamais percer au pistolet (sauf pour le lobe de l'oreille),
- ne jamais tatouer sur un grain de beauté,
- utiliser des encres conformes aux normes européennes,
- placer tiges et bijoux présentant un taux de libération du nickel très faible. A cet égard, les professionnels recommandent d'utiliser des bijoux en titane car l'acier chirurgical n'est pas totalement exempt de nickel et beaucoup de personnes y sont allergiques.

Des soins à appliquer scrupuleusement

Une fois le piercing ou le tatouage effectué, il est important d'appliquer scrupuleusement les soins conseillés

par le praticien et de respecter quelques règles essentielles :

- ne pas utiliser alcools, parfums, crèmes solaires ou épilatoires qui peuvent altérer la cicatrisation,
- éviter l'exposition au soleil ainsi que les bains, saunas et piscine jusqu'à la cicatrisation complète (l'été n'est donc pas la période idéale pour se faire tatouer ou percer),
- ne pas retirer le bijou avant la cicatrisation complète, sauf avis médical,
- bien surveiller la cicatrice et consulter son médecin en cas de fièvre, d'infection, de rougeur, de lésion cutanée ou de démangeaison.

Joëlle Delvaux

L'absence légale de limite d'âge pose de réels problèmes.

Une profession mieux réglementée

Fin 2005, les pouvoirs publics ont décidé de réglementer la pratique du tatouage et du piercing sous la pression de plusieurs associations de tatoueurs/perceurs, demandeuses de mettre de l'ordre dans un secteur d'activités où le meilleur côtoyait (et côtoie toujours mais dans une moindre mesure) le pire.

Depuis 2006, toute personne désirant exercer le métier de tatoueur ou de perceur doit être agréé par le Ministre fédéral de la santé (1). Pour ce faire, le professionnel doit avoir suivi une formation obligatoire de 20h sur l'hygiène, et réussi l'examen (2). Il doit en outre respecter des règles sur le matériel utilisé, la propreté des locaux et le choix des bijoux (3).

Le praticien est tenu de faire signer au client un document de consentement

en double exemplaire (dont un lui est remis) mentionnant les risques liés au tatouage/piercing et les cas dans lesquels une visite préalable chez le médecin est conseillée. Il devra également lui remettre un document détaillant les soins à apporter durant la cicatrisation et les précautions particulières à prendre.

Concrètement, des contrôles ont eu lieu à plusieurs reprises dans tous les studios de tatouage, donnant lieu, pour quelques uns seulement, à des observations et injonctions pour se conformer aux réglementations en

matière d'hygiène. Aujourd'hui, 600 praticiens sont enregistrés auprès du SPF, une bonne moitié a déjà suivi la formation en hygiène et tous devraient l'avoir suivie d'ici fin 2009. Les praticiens reconnus peuvent déjà présenter leur diplôme et leur agrément officiel, les agréments officiels étant en cours de validation. La liste des tatoueurs/perceurs agréés n'est pas encore disponible sur le site du SPF Santé publique mais il est possible d'obtenir des informations précises auprès de cette administration (4).

JD

(1) Arrêté royal du 25 novembre 2005 réglementant les tatouages et les piercings. MB du 21 décembre 2005. Les tatoueurs et perceurs doivent obligatoirement afficher le texte de cet AR dans leur espace de traitement.

(2) Cette formation ne garantit pas la qualité du travail du professionnel. Ce métier nécessite une formation artistique et un apprentissage dans un studio.

(3) Voir <https://portal.health.fgov.be> (rubrique santé).

(4) SPF Santé publique - 02/524.98.34 - jean.paques@health.fgov.be

(1) La douleur ressentie au moment de la pratique du tatouage est comparable à une épilation. Pour le piercing, elle est similaire à une prise de sang. Mais la douleur peut être perçue différemment d'une personne à l'autre.

(2) Le détatouage doit être réalisé par un personnel qualifié, après avoir pris un avis médical, mais le résultat ne peut être garanti à 100%. En retirant le bijou du piercing, le trou se referme assez vite mais peut aussi laisser des cicatrices.

(3) Sans l'accord des parents, le tatoueur risque cependant d'être poursuivi par ceux-ci pour coups et blessures.

(4) Art Belgium Corporation of tattoo & piercing - rue Souverain-Pont, 8 à 4000 Liège-04/223.68.22 - www.abtcp.be

Un phénomène de mode

Qu'on aime ou qu'on aime pas, le tatouage et le piercing ne sont plus des actes marginaux. Pratiqués par des jeunes et des moins jeunes, dans toutes les couches de la population, ils sont devenus un phénomène de mode, amplifié par des stars qui arborent fièrement leurs trophées ou les laissent discrètement découvrir.

Pour beaucoup d'adultes, tatouage et piercing véhiculent des images plutôt négatives : provocation, vulgarité, automutilation, voire marginalité. Alors que chez les jeunes, on évoque surtout des arguments esthétiques, l'appartenance au groupe, un cap à franchir.

Quoi qu'il en soit, se faire tatouer ou percer n'est pas sans conséquences, et les risques sur la santé ne sautent pas forcément aux yeux d'un jeune. Il est donc important que les parents s'informent sur ces pratiques, maintiennent le dialogue avec leurs enfants et abordent le sujet le plus sereinement possible avec eux, en toute confiance...

Quand le travail domestique prend des allures d'esclavage

Nettoyer, faire le ménage, la cuisine, le baby-sitting, s'occuper du jardin et des animaux... peut ne pas être un travail comme un autre. Exercé parfois 7 jour sur 7, jusqu'à 20 heures par jour, pour un salaire de misère ou dans des conditions de vie inhumaines, il peut se muer en exploitation. C'est le lot de milliers de travailleurs domestiques. Pas seulement ailleurs, mais aussi chez nous, en Belgique. Les observateurs y voient une nouvelle forme d'exploitation des travailleurs illégaux.

Maria, arrivée du Brésil en 2003, trouve un emploi auprès d'une famille de la périphérie de Bruxelles qui cherche une bonne d'enfant interne à plein temps. Levée à l'aube, elle travaille alors 17 heures par jour et finit rarement avant minuit. En plus d'être exploitée, elle est sous-alimentée. «*Il n'y a rien à manger à la maison, Monsieur et Madame mangent à l'extérieur. Je ne peux aller nulle part. Je ne peux que boire de l'eau du robinet alors que Madame se lave les cheveux avec de l'eau en bouteille. La seule façon d'avoir à manger, c'est d'acheter quelque chose dans un magasin lorsque je vais promener les enfants. (...) Quand la famille est partie en week-end dans les Ardennes, j'ai dû les accompagner. Il n'y avait rien d'autre que de la charcuterie périmée depuis trois mois. J'ai refusé d'y toucher. Du vendredi matin au dimanche soir, je n'ai donc rien mangé. J'ai quand même bu en cachette un verre de lait qui était destiné au petit.*»

Le travail domestique, comme celui de Maria, est presté pour le compte de particuliers dans une maison, à huis clos. Le travailleur doit se charger de l'entretien de la maison, de la garde des enfants en échange du gîte et du couvert ainsi que d'une rémunération appropriée. Dans les faits, la réalité est souvent toute autre. Engager un domestique en toute légalité coûte cher, et les candidats pour effectuer ce genre de travail ne se bousculent pas au portillon. Beaucoup sont dès lors étrangers, et rarement déclarés. Avec

l'élargissement de l'Union européenne, l'offre a augmenté et la concurrence entre les étrangers est telle que les salaires ont baissé.

Ces travailleurs arrivent en Belgique dans l'espoir, pour la plupart, d'offrir une vie meilleure à leurs proches restés au pays. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Europe compterait plus de 100 millions de travailleurs domestiques venus d'Amérique Latine, d'Asie, d'Afrique et, de plus en plus, d'Europe de l'Est. Difficile d'évaluer leur nombre en Belgique puisqu'ils sont souvent en situation irrégulière.

Entrées dans une impasse

Les femmes sont les plus concernées. Inge Ghijs, journaliste au *Standaard*, a réalisé en 2006 une des premières enquêtes belges sur les "esclaves domestiques" (1), dont les conclusions rejoignent celles du Comité français contre l'esclavage moderne (CFEM), actif depuis des années. Au cours de longs mois d'investigation, elle a rencontré plusieurs de ces femmes (et quelques hommes) qui ont raconté leurs histoires. Mineures issues d'une famille nombreuse ou mères désireuses d'offrir une meilleure éducation à leurs enfants, elles se laissent bernier par les promesses d'un salaire attractif. Souvent, ce sont des amis de la famille ou des proches qui leur trouvent un emploi et se chargent des frais de transport. Loin d'être analphabètes, elles sont pour la plupart éduquées, travaillant comme

secrétaire, infirmière, architecte voire médecin. Elles signent un contrat qui stipule qu'en cas de rupture, elles devront rembourser tous les frais qui ont été occasionnés pour elles : billet, visa touristique, trajet en bus vers la ville, vêtements, frais de téléphone. Arrivées à destination avec un visa de touriste, elles déchantent très vite. On leur confisque leurs papiers, ce qui les prive d'existence.

Commence alors, pour un grand nombre, un enfer au quotidien. Elles ne sont que rarement autorisées à sortir, sauf pour aller chercher les enfants à l'école. Leurs employeurs sont souvent au courant des risques encourus : le travail au noir et l'emploi d'illégaux sont, en effet, passibles d'amendes pouvant atteindre 25.000 euros. Mais, illégales sur le territoire, les victimes hésitent à se plaindre et témoigner, d'autant qu'elles connaissent rarement la langue, les lois du pays et leurs droits. Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme rapporte que 195 victimes ont porté plainte en Belgique en 2008.

Au royaume de l'impunité

Ces situations d'humiliation, ce sentiment d'être dans une impasse... sont encore plus prégnants pour celles et ceux qui travaillent pour des ambassadeurs ou des diplomates. Officiellement, un ambassadeur a le droit de faire venir deux domestiques de son pays d'origine. Ces personnes reçoivent une carte d'identité spéciale valable un an et renouvelable, dont les conditions d'octroi ont été durcies en 1999. Un salaire net minimum équivalent à 1.000 euros par mois est prévu, ainsi que l'obligation de remettre la carte en mains propres au travailleur. Un grand nombre d'étrangers sont d'ailleurs attirés par les possibilités qu'offre cette carte bien qu'en pratique, elle n'est plus valable si le domestique quitte son employeur. Et la tentation de partir est grande car les conditions de vie sont souvent inhumaines.

Les diplomates et ambassadeurs d'Afrique et du Moyen-Orient ont la plus mauvaise réputation. Début 2009, le cas de quinze domestiques maltraités à l'hôtel Conrad à Bruxelles par la famille d'un défunt Emir des Emirats Arabes a parfaitement illustré l'impunité qui règne auprès d'une partie du monde des diplomates et ambassadeurs, l'immunité diplomatique les protégeant de la justice, les services de police et d'inspection n'ayant pas le droit de pénétrer dans l'ambassade ni dans la résidence du diplomate.



© REPORTERS

Livrés à eux-mêmes, ces travailleurs sont quasiment prisonniers. Comme Souad, tunisienne arrivée en 1999. Elle a alors 24 ans et travaille avec une compatriote dans une immense villa auprès de l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis. Elle subira durant de long mois des brimades avec un horaire éreintant. «*Nous commençons à 6 heures et nous avons rarement fini avant 3 heures du matin. Sept jours sur sept. (...) L'ambassadeur et sa femme dormaient parfois jusqu'à midi. Quelquefois on nous tirait du lit à 4h du matin pour préparer quelque chose à manger.*» Elle est menacée et victime d'harcèlement sexuel. «*J'ai dit à l'ambassadeur que je voulais rentrer en Tunisie, il m'a dit : 'N'y pense même pas. Je connais bien le président, si tu pars, je ferai en sorte que ta vie devienne un enfer'. J'avais peur pour ma famille alors je n'osais rien faire.*»

Si la condamnation des diplomates pour traite d'être humains est un combat souvent perdu d'avance, celui des domestiques de particuliers contre leur employeur n'est pas plus aisé. En effet, il est souvent très difficile de prouver qu'une travailleuse a été maltraitée. C'est la parole de l'employé contre celle de l'employeur. Sans preuve, l'affaire est souvent classée sans suite.

L'esclavage à domicile n'est pas l'apanage des pays industrialisés. Ainsi au Maroc, au Niger, au Brésil ou en Chine, il est fréquent de trouver des domestiques, souvent mineurs, considérés comme plus obéissants, meilleur marché, voire main d'œuvre gratuite.

Parfois, cependant, des campagnes de sensibilisation ou des organisations parviennent à améliorer leur sort. En Belgique, le Ministère de l'emploi diffuse depuis mai 2005 le document "Clés pour... Engager du personnel domestique non ressortissant de l'espace économique européen" (3) qui rappelle les règles qu'un employeur doit respecter. Son idée force consiste à rappeler que le travail domestique est un emploi comme les autres, soumis aux exigences de contrat écrit, de congés, d'inscription à la sécurité sociale, de séjour légal sur le territoire... Les associations comme l'Organisation pour les travailleurs immigrés clandestins vont dans le même sens, tout en demandant que les clandestins, qui n'ont parfois pas d'autre solution, soient eux aussi pris en compte. Ce sont donc les abus qui sont réprimés, pas l'emploi domestique comme tel.

Jihène Dhib
InfoSud

(1) "Esclaves domestiques: humilié(e)s, violé(e)s, caché(e)s", d'Inge Ghijs, Edition Luc Pire, 2006.
(2) "Travail décent pour les travailleurs domestiques", Genève, 2008. Une bonne part des informations de cet article provient d'un colloque organisé le 14 mai à Bruxelles par l'OIT et le Ministère de l'Emploi.
(3) Infos: 02/233.42.14 - www.emploi.belgique.be

Réglementer et reconnaître le métier

Au Mali, des employeurs ont accepté que des filles domestiques suivent des cours d'alphabétisation. Au Rwanda, où la moitié des quelque 110.000 employés de maison ont moins de 19 ans, l'option consiste à tout faire pour améliorer le sort des domestiques, sans supprimer ce type de travail. Dans plusieurs pays, en effet, la tendance consiste à réglementer ce type de travail pour qu'il devienne un emploi comme les autres, sans abus.

Des ONG et des institutions internationales comme l'Organisation internationale du travail (OIT) plaident dans ce sens. Ainsi, au mois de mai, au Niger, Solidarité mondiale - ONG du Mouvement ouvrier chrétien - s'est investie dans un séminaire de sensibilisation des autorités publiques d'Afrique de l'Ouest et centrale à la problématique. Il en ressort une «*action de plaidoyer sur les conditions de travail du personnel des bars, hôtels, restaurants et de maison*». Elle s'adresse notamment aux employeurs nigériens, appelant au respect rigoureux des dispositions du code du travail, à la reconnaissance de la liberté syndicale et d'association pour ces travailleurs, à l'inscription de ces derniers auprès de la caisse nationale de sécurité sociale, à la reconnaissance de ces boulots comme des professions, des métiers à part entière... Des principes qui devraient inspirer tous les employeurs, peu importe leur nationalité, et tous les Etats qui sont appelés à renforcer leurs cadres législatifs en faveur des travailleurs domestiques.

L'OIT s'est fixée pour objectif, quant à elle, l'adoption d'une norme sur le travail domestique décent. Elle a précisé sa ligne de conduite dans un rapport de 2008 (2). La Conférence internationale du Travail 2010 devrait s'en saisir en vue de mieux protéger les domestiques.

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

Chaque jour, la Mutualité chrétienne offre à ses membres des services de qualité et une expertise reconnue en matière de gestion des soins de santé. Elle construit, réinvente et défend une politique de santé qui garantit à tous l'accès à des soins de qualité. La force qui l'anime, ce sont ses 4,5 millions d'affiliés. Mais aussi ses 5500 collaborateurs. Ils développent leurs compétences dans une ambiance ouverte et positive et donnent le meilleur d'eux-mêmes. **En prenant soin des autres, ils soignent également leur carrière.**

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

→ un rédacteur Web pour son service Marketing-Communication

→ un Business Analyste pour son département soins de santé

→ un auditeur interne pour son département financier

Pour toutes ces fonctions, nous offrons un contrat à durée indéterminée avec période d'essai ainsi qu'une rémunération attractive assortie d'avantages extralégaux.

Pour le détail de ces offres, consultez le site: www.mcjobs.be

Envoyez votre CV et lettre de motivation avant le 1er juillet via le site internet, via mail à hr@mc.be ou par courrier à ANMC, Service GRH, chée. de Haecht 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles.



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



La solidarité, c'est bon pour la santé.

INSTITUT DES URSULINES À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

→ un assistant social temps plein - contrat ACS - entrée au 1^{er} septembre.

Renseignements: 02/414.38.95. Envoyez votre candidature avant le 30 juin à M.C. Franckart, Institut des Ursulines, av. Sippelberg 10 - 1080 Bruxelles ou clairefranckart@yahoo.fr

LE CPF, CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE DE PROMOTION SOCIALE, ASSOCIÉ À L'UCL ENGAGE (H/F):

→ un gestionnaire logistique et comptable temps plein - conditions APE.

Profil: diplôme baccalauréat (ou graduat) en comptabilité de gestion ou simi-

laire avec connaissance du logiciel BOB. Plus de détails de cette offre sur www.cpf.be

Envoyez vos candidatures avec CV pour le 30 juin au plus tard à Benoît Blanpain, Directeur, CPF asbl, rue des Wallons 6 - 1348 Louvain-la-Neuve ou blanpain@cpf.be

CEWALOR SCRLFS RECRUTE (H/F):

→ un conseiller à la location et vente de matériel médical CDI - temps plein ou temps partiel.

Fonction: recevoir, informer et consulter les clients - faire des démonstrations - placer des orthèses préfabriquées sur base de prescriptions médicales - contrôler les commandes de matériel et la mise en rayons - établir des contrats de location, envoyer des factures et utiliser un pro-

gramme de caisse - exercer la fonction dans différents points de vente de la région de Charleroi.

Profil: diplôme en ergothérapie, kinésithérapie - très bonne capacité d'organisation et d'initiatives - très bon contact social et commercial - travail autonome et en équipe.

Offrons: une rémunération suivant le barème de la CP 218, des titres repas, une assurance hospitalisation - travail varié et possibilité d'être actif dans le domaine social.

Envoyez vos candidatures dûment motivées avec CV avant le 3 juillet à pascale.bruyndonckx@mc.be ou par courrier à Pascale Bruyndonckx, rue Ph. Monnoyer 35 - 6180 Courcelles.

LE CJEF, CONSEIL DE LA JEUNESSE D'EXPRESSION FRANÇAISE, RECHERCHE (H/F):

→ deux détachés pédagogiques

un à engagement immédiat et un au 1^{er} septembre.

Fonction: élaborer des avis - gérer des réunions et rédiger des rapports - gérer des projets et organiser des événements à destination des jeunes.

Profil: nommé dans l'enseignement à temps plein et avoir 38 ans maximum. Plus de détails de cette offre sur le site: www.cjfe.be

Envoyez votre CV avec une lettre de motivation à conseil.jeunesse@cfwb.be à l'attention d'Alexandre Azer-Nessim.

LE CENTRE AVEC ASBL, CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION SOCIALES, ENGAGE (H/F):

→ un gestionnaire administratif polyvalent

ACS - temps plein - contrat de remplacement - du 20 juillet au 30 novembre 2009 + mi-temps du 1^{er} janvier au 30 avril 2010.

Fonction: gestion administrative (Fr&NI) et promotion d'actions menées avec des organisations pluralistes de défense des droits humains (en particulier asile et migrations) - constitution de petits dossiers - suivi et encodage de documentation - mise à jour d'un site internet.

Profil: graduat en sciences juridiques ou communication, ou assistant social, ou secrétaire de direction, ou enseignant supérieur secondaire option sociale - domicilié dans la région Bruxelles-Capitale -

capacités de rédaction, d'organisation, de comptabilité de base - informatique (word, access, joomla, excel) - esprit d'équipe et d'initiative - flexibilité horaire.

Envoyez votre CV et lettre de motivation avant le 30 juin au Centre AVEC asbl, Direction, rue Maurice Liétart 31/4, 1150 Bruxelles - secretariat@centreaavec.be - www.centreaavec.be

LA CRÈCHE CARDINAL MERCIER À ISELLES ENGAGE (H/F):

→ un adjoint de direction à partir du 17 août - CDI - barèmes ONE + avantages extra-légaux.

Fonction: collaborer avec la directrice dans différentes missions et assumer à

terme la direction gestionnelle (ressources humaines, subsides...) et relationnelle (accueil et suivi des demandes des familles; accompagnement des équipes éducatives...) - intégration dans une équipe pluridisciplinaire

Profil: diplôme AS, inf. A1 avec ou sans spécialisation en santé communautaire, en pédiatrie, formation à orientation psychopédagogique. Une spécialisation en gestion est un atout et une expérience de 5 ans min. est requise.

Renseignements: 02/514.30.96. Envoyez votre CV et une lettre de motivation par courriel avant le 2 juillet au Président du Conseil d'Administration - crechecardinalmercier@hotmail.com

OFFRES DE SERVICE

VIE FÉMININE BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

→ des femmes bénévoles

pour sa Maison Mosaïque de Laeken pour l'année scolaire 2009-2010 - désireuses de s'insérer dans la vie de la maison de quartier avec des femmes issues de l'immigration via des cours/animations de français, d'alphabétisation, de langues, d'informatique, des ateliers créatifs et de bien-être, (+/- 6h/sem.). Renseignements: Charlotte Rousselet ou Gertraud Langwiesner, 02/427.71.69 - mm-laeken@viefeminine.be

L'ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS EN PROVINCE DE NAMUR RECHERCHE (H/F):

→ des volontaires

pour accompagner des personnes en fin de vie en maisons de repos - formation offerte. Renseignements: 081/43.56.58 ou aspn@skynet.be

TELE-ACCUEIL BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

→ des bénévoles

pour une écoute par téléphone et par "Chat" sur Internet, aux personnes souhaitant parler dans l'anonymat et la confidentialité. Ce bénévolat, centré sur la relation humaine, offre une ren-

contre de l'autre - formation et encadrement sont également au programme. Renseignements: Télé-Accueil Bruxelles, 02/538.49.21 ou Julien Winkel, 02/541.85.65.

L'ASBL ALTEO RECHERCHE D'URGENCE (H/F):

→ des volontaires

pour accompagner des personnes malades et handicapées en vacances. Une occasion unique pour ces personnes de souffler un moment et de vivre une expérience inoubliable. De nombreux candidats vacanciers sont en liste d'attente pour deux séjours organisés à Nieuport à la côte belge: du 3 au 10 juillet et du 17 au 24 juillet.

Nous recherchons des volontaires pour d'autres périodes de l'année. Renseignements: 02/246.47.87, secrétariat général.

LA PETITE AMANDINE, 5 ANS, ATTEINTE D'UNE MALADIE ORPHELINE RECHERCHE (H/F):

→ des bénévoles

pour jouer, travailler avec elle 1h30/semaine au choix, du lundi au vendredi de 8h à 17h à Ecaussines. Renseignements: 0498/29.31.73. - amandinestory@yahoo.fr

VACANCES INTERSOC

Week-end au château en Sologne

Du vendredi 25 au lundi 28 septembre, Intersoc vous propose un séjour de détente et de découverte de la Sologne.

Situé à environ deux heures de Paris, entre Loire & Cher, la Sologne offre un espace naturel hors pair, avec plus de 2.800 étangs et 375.000 hectares de forêts. Les coteaux produisent des vins de qualité exquise que vous aurez l'occasion de déguster lors d'une visite chez les vignerons.

Hébergement au Domaine de la Sauldre - La Ferté-Imbault

Implanté dans un arboré, le château dispose d'un bar, de quatre salles de restaurant, d'une chapelle, de deux terrains de tennis, d'un mini-golf, d'un hammam (moyennant paiement) et d'une piscine couverte.

Logement en chambre double "tout confort" (lits jumeaux, salle de bain, WC, téléphone et télévision). Chambres seules (sans supplément) dans des petites suites composées de



deux chambres avec salle de bain et WC communs. Animaux non admis. Séjour en pension complète à partir du repas du vendredi soir jusqu'au pe-

Prix: adulte: 198 EUR - 11 à 15 ans: 178,50 EUR - 6 à 10 ans: 158,25 EUR - 2 à 5 ans: 99 EUR - jusqu'à 1 an: gratuit.

Informations et inscriptions au service clientèle Intersoc: 070/23.38.98 de 8h à 18h, le samedi jusqu'à 13h ou www.intersoc.be

Lic. A5654



COURRIER DES LECTEURS

Don d'organe

Voici notre expérience à ce sujet... Il y a déjà une bonne année mon épouse est décédée en fin de journée à son travail d'une rupture d'anévrisme, elle avait 45 ans... Par chance, par délicatesse, notre belle famille nous a laissés choisir (notre fils de 13 ans et moi) entre l'acceptation de transplantation ou pas... Sans message clair de la part de mon épouse au sujet des transplantations, mais connaissant son ouverture et son souci des autres (elle travaillait dans un atelier protégé), j'ai été très ému du message de notre fils qui m'a dit texto: "si cela peut permettre à des enfants de garder leur

papa et leur maman plus longtemps auprès d'eux, il faut que nous l'acceptions car notre nouvelle situation est trop difficile à admettre... Maman aurait choisi cette solution elle aussi". Cela m'a aidé à transmettre un message fort au-delà des liens de filiation. Merci aussi à l'accompagnement de l'équipe. Nous avons accepté le don des organes internes "au choix" mais refusé un bras... Je tenais à apporter l'éclairage de mon fils en hommage à ce que ma femme a construit pendant tout "son apprentissage à grandir"(...)>

D & D, par mail



Retrouvez tous les articles d'en marche sur www.enmarche.be

PETITES ANNONCES RÉSERVÉES AUX MEMBRES DE LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

Chaque famille membre de la Mutualité chrétienne bénéficie par année civile d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

Comment faire ?

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement ou versement sur le compte 000-0079000-42 [pas d'argent !] au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi que la preuve de votre

paiement au Service des petites annonces - En Marche - 579 chaussée de Haecht, BP 40 - 1031 Bruxelles, par fax au 02/246.46.30. ou e-mail à enmarche@mc.be

02/246.46.27 - enmarche@mc.be

Dates ultimes de rentrée des annonces :

Le vendredi 24/7 pour l'édition du 6/8 ; le vendredi 21/8 pour l'édition du 3/9 ;

Attention ! Vos petites annonces ne peuvent être publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la preuve du paiement et votre vignette jaune.

Camping

AV: à Olloy sur Viroin, caravane résid., cse santé, avec auvent, meublée + abri, jard., eau, électr., télévis. 064-45.02.83. [C43529]

Divers

Pour connaître la valeur réelle de vos Tintin N/B, couleurs et Petit XXème., expertise verbale gratuite. 0475-69.75.38. [D42789]

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. [D42533]

AV: vélo électr. dame, 40km, autonomie, 500 EUR, vélo homme, Rangers, 125 EUR, état neuf. 071-81.77.70. [D43545]

AV: lit médicalisé avec barrières, potence, matelas, excell. ét., 800 EUR. 056-84.65.71 - 0495-82.32.94. [D43508]

Achat cash, monnaie ancienne/récente, ts. métal + or et bijoux + cartes postales av. 1950, ts. pays + livres divers 40-45, Heimdal, ardennes, avions...+ livres guerre. 0499-39.51.03. [D43550]

AV:cse décès prém., chaise percée de transfert, jamais utilisée, ach. 198 EUR., pour 150 EUR. 065-31.33.89. [D43512]

AV: ordinateurs Pentium IV, compl. et équipés Windows XP, garantie 12 mois, 195 EUR. 0485-64.13.50. [D43157]

Donne jusqu'à 70 EUR ou même plus pour bonnes cartes postales anciennes. 071-38.59.90 de 14 à 18h sauf w-e. [D43501]

AV: ascenseur d'escalier, 2 étages, cse. démenag. vers mais. de soins, très peu utilisé, faire offre. 0479-74.78.00. [D43573]

AV: scooter 125, marque Sym-Joyride, 1.600 EUR, état impeccable. 0494-64.54.56. [D43547]

AV: foyer gaz N. Martin en fonte, charbon factice, vitre, excell. état, achat fin 2002, 1.385 EUR, laissé: 600 EUR. 0477-84.02.87. [D43355]

AV:scooter médical électr., Shoprider, 3 roues, bleu, panier à prov., parf. état, 1500 EUR. à disc. 0498-54.82.25. [D43528]

AV: chaise roulante + gado, tr. peu serv. 150 EUR. 0485-18.11.45. [D43513]

AV: fauteuil relax électr. en tissus, coul. bordeaux, neuf, prix d'achat. 1.170 EUR. 02-705.67.92 - 0499-29.68.22. [D43477]

Emploi/Services

Garnisseur de fauteuils, travail à l'ancienne, devis gratuit, nombreuses références, cannage, Maison Didot 081-40.04.80 ou 081-40.06.79 à Mozet. [E42633]

Dame compagnie francophone, tr. bonnes réf., cherche travail journée samedi + garde de nuit, sem. ou w-e. 02-374.68.90. [E43392]

Service dame de compagnie, garde-malades, pers. expérimentée et selon vos besoin, rég. Mons-Borinage-Honnelles etc... 0477-95.92.72. [E43535]

Je réalise votre terrasse, carport, cloison, aménag. grenier, tt. travail du bois. 0478-99.53.73. [E43563]

Immobilier

Drome Provençale, mais. indép., pierre, 55m2, terr. 15m2, 3 niv., accès direct forêt, mont., riv., séjour, cuis.ég., 2 ch., douche, 2 wc, 123.000 EUR, meublé. 071-87.92.63 - 0474-77.32.97. [I43542]

Anseremme, àv. studio meublé équipé, terr., vue Meuse, cave, park., immeuble de standing. 0486-29.43.45. [I43549]

AV:mais. de carac., Franière prov. NM., 215m2, ter. 12A, pr. lib., ou f. nomb., caves, hall, liv., cuis., bur.+tp., 4ch., sdb., dress., studio gren., moyen trans. école. 0477-65.85.01. [I43507]

AV: Woluwé-St-Pierre, appart. très lumineux, 2ch., 1er ét. ss. asc., 85m2 + gar.+ park., calme, vert, libre, 255.000 EUR. 0477-86.09.83. [I43426]

Locations

Cherche àl. mais. 3ch. ou appart 3ch., du 20/07 au 20 ou 28/08/09, Louv-la-Neuve ou environs, pr. ma fille, remise état impeccable, famille sérieuse. 0477-20.75.15. [L43566]

Mobilier

AV: cse. départ, table de jardin en Garuga, bois exotique dur, 220/300x100, 8-12p., val.: 470 EUR, vend: 220 EUR. 02-759.78.29. [M43556]

Middelkerke, digue, àl., appt., lux. 130m2, 8p., 3ch., sdb., sdd., 2 wc, cuis.sup. équ., gar., w-e, sem., qz. 080-67.94.02 - http://users.skynet.be/vacances-mar [V43474]

Vos prochaines vac. ds. un endr. de rêve sur la Semois, we., mid-week, sem., Poupehan - 10%, 3 appt., grd. conf., 2 à 9p., pisc. couv., chff. tte. an. 061-25.66.00 - www.closdumousty.be [V43497]

En Gaume, àl., w-e, sem., mois, appart. meublé 1-2p., tt. conf., pas animaux, non fumeur, juin, juillet, sept. 063-45.52.60. [V43470]

Nieuport, b. appt., 2ch., juin/sept. 450 EUR./15j., juill./août 650 EUR./15j. 02-380.90.50. [V43517]

La Panne, digue, face mer, penthouse, 2ch., photos sur demande. 0479-52.12.24 - fb380194@skynet.be [V42556]

Westende, studio moderne rénové, 4p., plein centre, 2è ét., vue /mer, tt. conf., tvc, w-e, sem., qz., mois. 071-39.65.72. [V42619]

La Panne, face mer, appt., 2ch., tt. conf., très lumineux + gar. près de commerces. 010-88.04.24 - 010-88.90.53. [V43248]

Ard., Porcheresse, gîte spacieux avec jard., 4ch., 2sdb., 14p. max., photos. 0479-59.71.31. [V42761]

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m digue, hyper équip., prox. centre, 250 EUR/sem., hors saison. 0479-49.86.11. [V42849]

Coxyde, appart. mod., 50m centre, 2ch., 4-8p., parf. équip., sdb., wc, cuis., l-v, tv, balc., asc., pl. vél., w-e, sem., qz., mois. 0495-57.83.14. [V42855]

Westende, digue, studio tr. lux., à .p. soign., cuis. sup. ég., tvc., rad., gde. terr., loc. vélos, pas d'animaux. 0476-82.93.48 [14h] + w-e. [V43318]

Semois, Corbion, chalet 3ch., vue panoramique, impr., calme, juill. - août, quinz. 02-731.30.38 - 0479-39.83.62. [V42866]

Coxyde, bungalow 4p., 1ch. sép., tt. conf., tv/dvd, grde. terr. pl. sud, endr. calme, park. priv. pers. soigneuses demandées, vac. scol. 325 EUR/sem. tt. compris. 063-37.18.98 ap. 18h. [V43444]

Longfaye ferme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme. gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be [V42936]

Ardennes, gites 9p. et 19p., indépendants, tt. conf., proche forêt, calme, doc. gratuite. 060-37.73.89. [V43151]

Week-end de détente en ardennes, Alle/s/Semois, en appartement meublé, pierres du pays, pleine nature, avec jardin. 061-50.13.72. [V43182]

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, 7 à 9 pers., w-e, semaine, vacances, 3ch., 2sdb., idéal balades, ts. sports, équitation, pêche. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be [V42543]

La Panne, calme, vue mer, appt. 4p., 1ch., sdb., cuis. ég., tv, 2 terr., park., 55 EUR/nuît, cond. spéc. longue pér., pas d'animaux. 0477-86.09.83. [V43502]

Vierves/sur/Viroin, 1 des + beaux vill. de Wall., gîte, libre 21/7, 15/8, 6 à 9p., tr. conf. tél./fax : 060-21.19.27. [V43506]

Gaume, gîte 4p., 2ch., anc. ferme, tt. conf., jardin, calme. 063-42.34.45 - site: www.lenclos.be [V43564]

Koxyde, bel appart., vue mer, 2 ch., tvc., m.o., prix intéress., sem., qz., mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. [V43505]

Middelkerke, stud. 4p., tt. conf. avec coin couch., 50m digue, pr. ts. comm., 200 à 250 EUR, n-fum. et ss. anim., pas libre: 18/7 au 29/8. 067-33.29.58 soir - www.bouldauduc.be/middelkerke [V43569]

Rochehaut, appt. 4/8p., et studio ds ferme, tt. conf., jard., vue Semois, sem., w-e. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be [V43571]

Le Coq, appt., 2ch., sdb., liv., gr. cuis., juill. à sept. 02-231.07.45 - 0474-70.17.27. [V43509]

Coxyde digue, bel appart., 3ch., gar., 20-30 juin: 300 EUR, juill. 1-15: 1.100 EUR, 15-31: 1.200 EUR. 056-55.65.92. [V43567]

Coxyde digue, bel appart. coin sud, gar., 5p., 29/06 au 11/07: 890 EUR, pas d'animaux. 056-55.65.92 - 0033-320.25.37.36. [V43568]

Ard. prox. La Roche, chambres d'hôtes et gites 4-10-20p., endr. calme. - www.gitesdavid.be - 084-34.44.31 [V43572]

Nieuport, appt., 4p., 1ch., m.o., sdb., tv, 50m mer, gar., balcon, sem.-qz. 081-61.10.72. [V43516]

Rochehaut, appt. 4/8p., et studio ds ferme, tt. conf., jard., vue Semois, sem., w-e. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be [V43519]

Ostende, casino, appt. grd. standing 90m2, sud, vue mer, 1ch., 4p., cuis. hyp. équip., sdb. 2 év. bain/dc., 2 tv., pas d'animaux. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. [V43435]

Villégiature (France)

Vendée, maison, 4-6p., l-L, l-v, bbq., 15km Atlantique, mer, lac, forêt, nature + rando vélos + piétonne, photos. 085-21.48.88 - 0494-78.57.94. [V43537]

Gérardmer, appt. 6/8p., tt. conf., vue sur lac, très grd. calme. 071-51.76.78. [V43361]

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, à l. ttes pér., studio tt conf., S-O, grterr., belle vue montagnes, bord de mer, tv, m-o., photos disp. 085-84.14.30. [V43440]

Bourgogne, ch. d'hôtes, 5 pces, chef infirmière belge, pens. compl. 550 EUR/sem./PP, repos, sécur. www.maisonbonnevie.com [V43514]

Morzine, Htes. Savoie, appart. 4p., tt. conf., expo sud, grd. calme, pisc. privée. 04-222.09.32. [V43267]

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv. pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard., bbq, park., 375 EUR/sem., 700 EUR/qz. 085-51.26.74. [V43428]

Côte d'Opale, pte. mais., 4-6p., tv, l-v, 2ch., pt. jard., àl. ttes. saisons et w-e, aussi Provence et Narbonne. 064-54.09.36 - 0497-60.55.07.. [V43543]

Prov., ds ens. résid., calme, pisc., mais. pl-pied, tt.conf., 4/5p., clim., terr., pt. jard. clôt., pk. priv., prix int. et dégres. h-s., loc.année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. [V43379]

Dordogne, Quercy, mais. de caract. 4p., tt. conf., calme, commod. ltes proches, 330 EUR./sem. 0476-42.11.45. [V43522]

Wimereux, mais., 6ch., 200m de la plage, été 500 EUR/sem., sept. 400 EUR/sem., Toussaint 350 EUR/sem. 0476-31.87.74. [V43530]

Ardèche Sud, Grospierrres (près des Gorges-Valon), mais. 3/5 ou 6/8p., pisc., tennis, ping, jeux, doc. touristique, agrèm. 2 étoiles. 0033-674.67.73.37 - 0033-475.89.90.61. [V43353]

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv. terr., sup. équip., gar. rdc., repos garanti, tv, vélos. 0478-27.49.77. [V43351]

Juan les Pins, appt., 3/4p., ds rés. stand., tt. conf., grde terr. pl. sud, mer, comm. à prox., calme, dans parc-gar., libre 15/08 au 30/09, phot. disp. 071-21.61.43 - 0477-75.61.32. [V43463]

Sanary, C. d'Azur, appt. standing, 2ch., conf., vue mer, terr., calme, gar., pr. plage et comm., de juin à nov. 0475-51.58.65. [V43499]

Hardelot, Côte d'Opale, àl. tte l'année, villa, 4ch., tt. conf., 500m. mer, 200m. centre. 04-379.22.08 - www.villa-hardelot.com [V43518]

Chatel, Hte Savoie, appt., lum., 4p., 2ch., balc. sud, calme, park. 010-65.88.91 - http://users.skynet.be/appartchatel/ [V43244]

Provence, Luberon, location mobilhome à résid., neuf, conf., 2p., pisc., à la campagne, proche du vill. 0033.490.75.54.78. [V43232]

Provence, rég. Avignon, ds village médiéval, appt., tt. conf., pisc. priv., àpd. 350 EUR./sem. 0033.490.35.68.23. [V43220]

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appt. 2/4p., tt. conf., tv, gce, piscine, proche de ttes. comm., libre: 15 au 29/08. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. [V43429]

Loue pour vos vacances, mais. avec jard. arboré clos à Pont-Croix, Finistère, France, 4-5 pers. 0033-298.70.41.15. [V43536]

Prov.-C. d'Azur, propr. louent mais. impec, pisc. priv., 8p., impec., 3ch., 2sdb., 3wc, ainsi qu'une villa vue mer C. d'Azur et appts. bord mer à Menton - 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. [V42531]

Côte d'Azur, Var, tjs. du soleil, Bargemon, àl. séparément appart. 4-1 [6] p., studio 2p., maison village. 0495-58.12.56. [V43430]

Côte d'Azur, Cannes, bel appart. 4p. terr., liv. et cuis., sud, asc., 3e. ét., vue parc et mont., park. pr., 2e qz. juill., août, 1er qz. sept., Noël, N-An. 071-65.02.38 - 071-65.15.59. [V43546]

Bornes Les Mimosas, mais., 2ch., 4+2p., tt. conf., 2 terr., jard. ds parc copr., 1 ha, pisc., 3km plages, juin-août 700 EUR./sem. 0486-90.70.27 - pmo@live.be [V43511]

Bretagne, Plouguerneau, 100m mer, 4 criques avec plage et Fjord Breton, face au phare de l'île Vierge, nat. pittoresque. 0496-99.32.16. [V42993]

Montagnes les 2 Alpes, Alt. 1650-3600m., appt., 6p., tt. conf., exp. sud, prix intér. 0498-48.68.68 - www.location-2alpes.com [V43072]

Provence et Narbonne plage, mais. 4-6p., tv, l-v, 2 ch., pisc., aussi Côte d'Opale, àl. ttes. sais. 064-54.09.36 - 0497-60.55.07. [V43544]

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., vue imprenable, grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, juin-sept. 1.000 EUR/qz. 081-65.50.11. [V42918]

Île de Ré, villa charme, neuv., 120m2, 3ch., 6p., tt.conf., cuis.s.ég., sal., sam., 2 sde+1sdb., l-L, jard. clos, nature, prom., plages. 0475-37.31.09 - http://users.skynet.be/fc084568 [V42767]

Côte d'Azur, 10km Menton, appart. 4p., face à la mer, terr., liv., chamb., cuis. avec lav.-vais., sdb. 0495-21.27.29. [V43552]

Gîte àl. à St-Etienne du Grès, 15km St.-Remy de Prov., juin à octobre. 0033-490.49.11.27 - 0033-674.87.09.94. [V43555]

St Cyprien-plage Roussillon, à l., sept.-oct., villa 40p., pisc. tennis, mer, magasins à 250m., site diapo. 02-305.71.43. [V43504]

Vendée, La Gachetière, 11km mer, mais. 2ch., 4p., liv., sdb., endroit calme, prom. vélos. 0476-68.76.32. [V43557]

Bretagne, Finistère Sud, (Guilvinec), ds mais. indép., appt., 5/6p., très ensol., plages et comm. à 500m., libre tte l'année. 04-336.24.98 - schalkeq@yahoo.fr [V43479]

Dordogne, moulin rén., juin à sept., 6/10p., ttc., 4ch., 2sdb., grde terr., jard., ruiss., randos, pêche et baign. ds. lac, pisc. proche, VTT, tennis, pêche, kayak...photos/dem. 0498-42.98.41. [V43496]

Hte-Savoie, St-Gervais, appart. 2-5p., très beau site, tt. conf., pisc.+ tennis. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. [V43498]

Hte-Savoie, Grand-Bornand, superbe chalet de 8 à 24p., super confort. - www.haute-savoie-vacances.com - 0475-28.19.00 [V42272]

Vendée, prox. Sables d'Ol, mais., 6p., tt. conf., jardin, prox. plage-port, endroit calme http://chevrefrey.skyblog.com - 085-21.56.58 - 0474-20.06.84. [V43526]

Ardèche, Vallée de l'Eyrieux, village Gluiras, bergerie rien équip., 6p. max. 0476-89.91.54. [V42905]

La Bresse, centre Vosges, appt. tt. conf., 5p., idéal vtt, ski etc... cave pour ski, ent. équip. 0476-65.44.78. [V43565]

Lac Ste. Croix, Verdon, studio 3p., villa 5p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses [V42607]

Cannes, près plage Croisette, grd. studio 40m2 et appt. 4/5p., vue except., grde. terr. sud, calme, park., sem., qz., mois, ttes. pér. 056-55.65.36. [V43558]

Villégiature (Autres pays)

Ital., Ombrie, 2 mais., liv., cuis., sdb., 3ch., grde. pisc., fin août/sept. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com [V43570]

Zelande, Zoutelande, 2 mais., 3 et 6p., 150km Bxl, 250m. plage, w-e/sem., de 200 à 600 EUR/sem. 02-267.39.68 - lucette_grun@hotmail.com [V43560]

Grimentz, Valais-Suisse, du 2 au 9 août, j'organise balade ts. les jours, amb. familiale, chalet 30ch., 2 à 6 pl., pension compl. adult: 290 EUR, enfnts: 250 EUR. 086-36.65.66. [V42967]

Suisse Valais, beaux app. 6p., grd. confort, cuis. ég., vue imprenable, grde. terrasse plein sud à 1400m, 800 EUR quinz. 081-65.50.11. [V42919]

Suisse Valais, stat. fam. d'Anzère, lux. appt., 8p., jac./saun., jard., gar., rando, nrb. act., pas d'animal, réf. Le Lion AV15-B10. 0041-27.398.2525 - 02-779.92.60 - 0475-70.41.54. [V43510]

Espagne, Calpe, appt., 2ch., tv, less., frigo, airco, 5min. de la plage et tt comm., photos. 081-56.60.86 - 0479-54.87.99. [V43553]

Rome rég., village médiév., appart. 2 ch., tt. conf., àpd: 145 EUR./sem., juill., août: 370 EUR/sem. 0498-78.66.61 - www.vitorchiano.over-blog.com [V43269]

Vacances à petit prix, Rimini, Italie, mai, j., sept., oct., 336 EUR sem., All In. 061-41.40.17. [V42818]

Tyrol, Arlberg, superbe rég. de randonnées, charmante petite pension de famille avec héberge en français, prix démocratiques, doc. sur demande. 081-43.40.30 ap. 18h30 en semaine. [V43472]

Esp. Alicante sud, bung. 5p., liv., cuis., sdb., 3ch., terr., pisc. part., 800m plage spa., resto famill. 081-13.12.50. [V43538]

Toscane, agriturismo, villas, apparts., piscine, grd. conf. - www.toscane-ag

PHOTOGRAPHIE

Belgicum, pauvre Belgique

Stephan Vanfleteren nous donne à voir au Botanique une Belgique sombre et pauvre, une Belgique que l'on connaît peu, peut-être parce qu'on se refuse à la regarder telle quelle.

Roger, Lucien, Gaston, Columbo, Nancy, Marie-Josée et les autres fixent l'objectif. Ils ont le visage marqué par la vie. Leur portrait, pris dans leur humble demeure ou dans un café populaire, s'affiche en grand sur les cimaises du Botanique. Leur regard raconte les épreuves traversées, la pauvreté présente mais aussi une certaine fierté d'être là. Stephan Vanfleteren n'est pas un voleur d'images. Il a enregistré ces visages avec respect, avec empathie même.

«Je photographie des gens pauvres mais ils sont dans l'ensemble – pas toujours – fiers et heureux. Ils ont des amis bien souvent, sont entourés, s'entraident. Ils n'ont pas beaucoup de biens mais ne sont pas pour autant malheureux», témoigne le photographe.

Au centre de la salle du Museum, neuf portraits de pêcheurs font face à une image de la mer. Ces gueules burinées par la mer et le vent racontent à elles seules les roulis et les tangages, les sorties périlleuses, les petits

matins brumeux où le poisson ne mord pas...

Ces portraits hors du commun nous touchent car ils sont aussi le reflet d'une certaine misère sociale. *«J'ai un esprit sombre. Je suis très attiré par le côté noir et mélancolique des choses. Quand je photographie, je me libère de cet esprit sombre, je suis alors un homme heureux»*, dévoile Stephan Vanfleteren.

Humour et poésie

Si son travail peut parfois paraître sombre, il n'est cependant pas dénué d'humour et de poésie. Ainsi, lorsqu'il suit Etienne qui, chaque jour, effectue le même parcours à la même heure, prend le même tram, toujours chargé des deux mêmes sacs en plastique et coiffé de son inséparable chapeau. Des dizaines de petites images accolées les unes aux autres nous montrent la force du rituel immuable d'Etienne. Poésie encore lorsqu'il saisit ce petit vieux sur le départ, ses deux valises sous le bras. Humour devant cette image de ce couple se photographiant au vent au sommet de la Basilique de Koeckelberg ou encore devant ce "frites kot" baptisé "La Reine des fritures". Au fond de la salle d'exposition, cachées derrière un mur, des dizaines de photographies s'entrechoquent dévoilant une Belgique improbable, irréaliste et pourtant bien vivante. Le cheval de trait dans la brume côtoie la kermesse populaire ; la course cy-



© Stephan Vanfleteren, Antwerpen, Anvers, 2002

cliste flamande jouxte le charbonnage wallon... Le temps d'un cliché, on se retrouve plongé 30 ou 40 ans en arrière. Comme devant cette série de devantures de commerces abandonnés.

«Il est vrai que je dresse un portrait qui peut paraître fort triste de la Belgique et qui ne correspond pas à la réalité, mais les livres vendus à l'aéroport montrant une Belgique ensoleillée, colorée, décorée de fleurs ne reflètent pas non plus la réalité du pays», explique encore Stephan Vanfleteren. Il nous offre donc sa vision, son regard subjectif mais tendre sur son pays. L'ex-

position est le fruit de quinze années de travail, à la fois comme photographe de presse pour le quotidien De Morgen et comme démarche personnelle. Elle nous donne à voir un voyage étonnant dans une Belgique qu'on ne connaît pas.

Françoise Robert

Belgicum, photographies de Stephan Vanfleteren à voir du mercredi au dimanche de 12 à 20h jusqu'au 9 août au Museum du Botanique, 236 rue Royale à 1000 Bruxelles. Prix plein : 5 EUR. Infos : 02/218.37.32, www.botanique.be

A voir également

From Belgium

A l'occasion de ses vingt-cinq ans, le Botanique a invité 25 photographes à proposer une image de "leur Belgique". Ainsi, un avocat en ski de fond sur la Place Poelaert (Bruxelles) côtoie des majorettes, un terril carolo, la plage d'Ostende, les mains des prisonniers de la prison de Marneffe, le portrait d'immigrés... La sélection est forcément très hétéroclite ! A voir jusqu'au 9 août dans les Jardins du Botanique. Entrée libre.

OverView

Depuis quatre ans, Stephan De Broyer et son équipe promotionnent la photographie contemporaine (plasticienne et documentaire) dans leur très beau magazine intitulé View (www.viewmag.be). Cette revue belge trilingue a acquis au fil des ans une renommée internationale. Le Botanique leur a ouvert l'espace de la Galerie pour exposer des œuvres originales de grands photographes défendus par View et nous présenter la revue. A voir jusqu'au 12 juillet à la Galerie du Botanique. Entrée libre.

A noter que le dernier numéro (n°15) consacre sa couverture et un portfolio à Stephan Vanfleteren.

CINÉMA

Looking for Eric

Eric Cantona joue son propre rôle dans le dernier film de Ken Loach, avec humour et dérision, optimisme et humanisme. Du tout bon.



Eric est postier à Manchester. Et le moins que l'on puisse dire est que sa vie part en sucette : sa femme l'a quitté, ses deux beaux-fils se spécialisent dans les petits trafics en tous genres, et sa fille le trouve pathétique. Et même plus la possibilité de s'évader avec le foot : Cantona, le demi-dieu de Manchester United, est pensionné depuis dix ans et les places de match sont devenues hors de prix : *«T'as qu'à regarder le parking devant le stade, philosophe un ami d'Eric, que des 4x4 à la con»*. Alors il se confie à son poster du King Eric, comme un ado, et un soir de fumette, le poster lui répond : *«Celui qui ne lance pas les dés n'a aucune chance de faire un double six»*...

Evidemment, quand on ne connaît de Cantona que sa marionnette des Guignols de l'Info, on perd un peu de la saveur des choses. Il faut donc savoir que, outre le fait d'être un des rois

du ballon, Eric Cantona est aussi, et surtout, un personnage. Fier, très fier, un accent du sud-ouest épais comme le miel, et le col du polo bien relevé. Et puis il y a ses aphorismes. Surtout celui de la mouette : lors d'une conférence de presse en janvier 95 à la suite d'une suspension de neuf mois pour avoir shooté un spectateur mécontent de sa prestation (oui, Cantona est aussi légèrement susceptible), il eut cette phrase que des millions de supporters méditent encore : *«Si les mouettes suivent les chalutiers, c'est parce qu'elles pensent qu'on va leur donner des sardines»*... Et puis, pour passer le temps, il a appris à jouer de la trompette.

A l'origine de ce film, Cantona lui-même. Il voulait parler de sa relation si particulière avec ses fans, et notamment d'un facteur de Leeds qui a quitté boulot, femme et enfants pour suivre son héros à Manchester (et qui, par la même occasion a changé de

club de foot, ce qui, semble-t-il, est tout bonnement impensable). *«Le premier nom qui nous est venu à l'esprit a été celui de Ken Loach. C'était un peu fou de penser à lui, mais nous nous sommes dit qu'il fallait tenter notre chance. Le pire qui pouvait arriver aurait été qu'il dise non»*, explique le footballeur-comédien. *«Nous avons trouvé que c'était un domaine intéressant à explorer – non seulement la joie et le plaisir du football et le rôle qu'il joue dans la vie des gens, mais aussi la notion de célébrité et la manière dont on construit la popularité de quelqu'un à travers la presse et la télévision»*, explique le réalisateur Ken Loach. Ce dernier ne quitte par pour autant le cinéma social et engagé : *«C'est une histoire sur l'amitié et sur le fait de s'accepter tel que l'on est. C'est un film contre l'individualisme: on est plus fort en groupe que seul. Certains éprouveront peut-être une certaine condescendance envers cette idée, mais ce film parle de la solidarité entre amis, en prenant pour exemple un groupe de supporters de foot»*. Alors, après quelques films très noirs, un Ken Loach espégle, même pour ceux que le ballon rond indiffère...

Linda Léonard

"Looking for Eric", de Ken Loach et Paul Laverty, inspiré d'une idée d'Eric Cantona, avec Steve Evets, Eric Cantona, John Henshaw, Stéphanie Bishop. 1h59. Coproduit notamment par la RTBF, la Région wallonne et Les Films du fleuve, la maison de production des frères Dardenne. Prix du jury œcuménique 2009, qui distingue des œuvres "aux qualités humaines qui touchent à la dimension spirituelle de l'existence".

EN MARGE...

Après la bataille... des mots

Nous avons voté le 7 juin. Les Belges du Sud, du Nord et du Centre se sont rendus très paisiblement aux urnes. Les seuls incidents à signaler sont des caprices de l'informatique. Les bons vieux crayons rouges des isolements sont moins contestés et surtout moins coûteux que les ordinateurs. Nous ne mesurons peut-être pas combien il est important que les citoyens puissent choisir leurs représentants dans le calme. Dans mon bureau de vote régnait même une franche bonne humeur.

Le contraste est flagrant avec l'agitation des semaines précédentes. Il y a belle lurette que la campagne électorale par médias interposés n'avait été aussi rude. L'agressivité entre Didier Reynders et Elio Di Rupo s'intensifiait de jour en jour. Les exclusives réciproques pleuvaient. Les humanistes et les écologistes s'épuisaient à essayer de présenter leur programme. Il fallait l'oreille très fine et l'esprit très pointu pour repérer les nuances entre les rivaux. La tension entre les ténors éclipsait le débat d'idées.

Au fond, y avait-il tellement de divergences entre les propositions des uns et des autres quant aux dispositions à prendre pour assurer l'avenir de la Région wallonne et de Bruxel-

les ? Chacun estimait devoir donner la priorité à l'emploi, à l'enseignement, à la recherche et aux investissements économiseurs d'énergie.

Cependant, dans les prochains mois, ce ne sont pas les problèmes qui relèvent dès maintenant des pouvoirs régionaux qui seront les plus difficiles à résoudre : la solution des contentieux communautaires ne peut plus être reportée. Il faudra bien statuer enfin sur le sort des sans-papiers. Et surtout, surtout, il faudra affronter la crise économique et sociale dans un contexte budgétaire délabré. En ces matières, les divergences pourraient être plus substantielles que celles qui ont alimenté les querelles du mois de mai. Notre Premier Ministre national, Herman Van Rompuy, le pauvre, a sur les bras les blessés de la campagne. Pas de chance pour s'attaquer aux dossiers périlleux qui s'empilent !

Ceux, qui au printemps, ont cru séduire l'opinion en répétant les petites phrases qui blessent devront bien finalement s'asseoir autour d'une table. Après la bataille des mots, il faudra quand même nouer des compromis. Belle leçon que de s'apercevoir qu'on gagne un temps précieux en restant courtois.

8 juin 2009.
Desiré Vihoux

EDITORIAL ...

La gouvernance : enjeux et défis

Si nous devons établir des statistiques de mots "à la mode" dans les discours et les réflexions échangées depuis les élections, le mot gagnant serait "gouvernance". Les quatre partis démocratiques ont tous mis à l'agenda de leurs concertations préalables et du début des négociations d'un Olivier (PS-Ecolo-CDH) cet objectif ambitieux : la gouvernance ! Il est habituel d'y ajouter le qualificatif "bonne".

Le débat porte sur les modes de gestion politique, sur le rapport à l'Etat des partis politiques, des hommes et des femmes qui les incarnent. Mais ces enjeux ne concernent pas seulement ce "petit monde". Il est indispensable d'ouvrir plus largement la question. En effet, les responsables des institutions qu'elles soient publiques ou associatives avec missions déléguées de services au public sont tout autant concernés. Leur vision de leur rôle et de la manière de le remplir dans l'intérêt de l'organisation sociale est elle aussi au cœur de cet enjeu. N'oublions jamais que l'Etat n'est pas un concept désincarné, il est "l'ensemble de nous-mêmes".

Au-delà du cumul

Pour illustrer les avancées faites dans les négociations, seule émerge l'interdiction de tout cumul. Est-ce là vraiment la question ? Bien sûr, il y a des limites importantes, physiques, d'horaire, de capacités organisationnelles dans l'accumulation des mandats (rémunérés ou non) mais la question de fond porte sur le rapport que l'on a à l'Etat. Suffirait-il d'interdire les cumuls pour éteindre tous les conflits d'intérêts ? Suffirait-il d'augmenter l'importance numérique du personnel politique pour rendre les pratiques éthiques ? La réponse est non. La capacité de régulation interne, les processus d'évaluation en particulier externes, le contrôle objectif suivant des critères prédéfinis ne sont-ils pas plus révélateurs d'un fonctionnement sain, d'un rapport juste à l'Etat et à la fonction essentielle qu'est la gouvernance politique ?

Notre propos n'est pas d'encourager ni de justifier les cumuls car la rotation et la non-captation des mandats par quelques personnes est saine. Mais nous voulons replacer la question au centre d'une problématique et d'un enjeu plus large : le rapport à l'Etat, l'articulation des partis avec l'Etat, la manière dont les hommes et les femmes politiques envisagent leur place dans le système, dont ils servent l'Etat plutôt que de se servir de lui. Il s'agirait de (re)trouver les conditions essentielles pour fortifier la confiance dans le personnel politique et dans les décisions qui sont prises.

Le Pacte associatif, fondateur d'une gouvernance réfléchie

A plusieurs reprises, nous nous sommes penchés dans ces colonnes sur le Pacte associatif. Il est bon de rappeler que ce texte faisait partie intégrante des déclarations gouvernementales de 2004 des Régions et Communauté, et qu'il n'a abouti qu'en toute fin de législature sous la forme d'une déclaration, certes très importante mais sans force contraignante.

Et pourtant, quand on examine les règles édictées par ce texte, il est évident qu'il ne s'agit rien de moins que d'une déclaration limpide des règles de bonne gouvernance des gouvernements et des parlements vis-à-vis du secteur non marchand.

Au premier rang d'entre elles : le respect de la concertation sociale (employeurs - représentants des travailleurs). Puis l'égalité de traitement sur la base de règles prédéfinies et légales ; et également des évaluations objectives de la mise en œuvre par le secteur public et les associations des politiques définies... Le Pacte associatif est aussi la clarification des

rôles de chacun, la différenciation des rôles entre opérateur et régulateur du pouvoir exécutif. Pour illustrer cet aspect, en Flandre, il n'existe plus d'hôpitaux publics au sens où nous l'entendons du côté francophone. Tous les hôpitaux sont gérés par des asbl à participation publique ou strictement associative, ce qui permet au pouvoir politique de jouer pleinement son rôle de définition des règles, des objectifs, d'évaluateur en étant strictement à égale distance des pouvoirs organisateurs des hôpitaux. Bref, le Pacte associatif est en soi un texte fondateur d'une véritable gouvernance publique et politique.

Nous plaçons donc fortement pour que ces questions soient à l'agenda des négociations et des concertations en cours et que les engagements qui y sont liés soient pris par tous les partenaires et par tous les partis qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition, et quel que soit le niveau de pouvoir (fédéral, régional et communautaire, provincial ou communal). Nous plaçons également fortement pour que ces règles soient appliquées dès le début de la nouvelle législature.

Au niveau politique, associatif...

Ce rapport sain à l'Etat ne s'éteint pas quand on quitte le monde politique, il s'applique également à tous ceux et toutes celles qui servent des politiques de l'Etat, les services publics et les institutions de services délégués (mutualités, enseignement, hôpitaux, services non marchands du type soins à domicile...). Il serait tout à fait normal qu'en réponse aux engagements pris par les gouvernements et les parlements, les associations et les institutions publiques s'engagent, elles aussi, dans des processus de gouvernance et de "redevabilité" de l'utilisation des deniers publics ; qu'elles répondent pleinement des résultats obtenus non seulement en termes financiers mais surtout en plus value sociale.

A l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, une série de personnes issues du secteur non marchand travaillent actuellement en profondeur sur les axes de gouvernance des associations. Le résultat attendu pour la fin de l'année constituera une réponse du secteur non marchand au Pacte Associatif des gouvernements. En y travaillant entre pairs, le secteur associatif montre sa volonté de poursuivre et de renforcer encore la définition des règles de bonnes pratiques dans la construction non seulement du lien social mais aussi socio-économique de notre pays. Mais le secteur affirme aussi qu'il entend être contrôlé pour ce qu'il produit avec l'argent public et l'argent de bénéficiaires.

Etre contrôlé et évalué est un droit démocratique qui s'organise tant à l'interne des associations par les conseils d'administrations et les assemblées générales, qu'à l'externe par l'évaluation des pouvoirs publics et le degré de satisfaction des bénéficiaires.

Le secteur associatif et non marchand peut être fier de participer à ce processus de maturation de la gouvernance qui semble être en marche. Espérons que tous, politiques, associations mais aussi secteur marchand arriveront au bout du processus sans se contenter de mesures superficielles qui cachent les enjeux réels !

Alda Greoli
Secrétaire nationale



© A.M. Jéroul

ÇA SE PASSE

→ Volontariat

L'Association pour le Volontariat organise 2 cycles de formations. **Les 1, 12, 19 et 29 octobre**, "L'Écoute et l'Accueil". **Les 16, 30 septembre, 14 et 21 octobre**, "L'Encadrement et la Gestion d'une Équipe de Volontaires". **Prix : 100 EUR le cycle.**
Rens. : 02/219.53.70 - volontariat@skynet.be

→ Art du clown

Art, Clown & Thérapie asbl organise **du lundi 27 juillet au dimanche 2 août**, 2 ateliers pour découvrir les fondements du clown envisagé comme un art de la relation à soi et à l'autre par Françoise et Christian Moffarts, créateurs de la démarche Clown Relationnel.
Rens. : 04/344.00.23 - clown@icrct.org

→ Écoute

Le Carmel de Rochefort organise à Rochefort, **le WE du 28 au 30 août**, une animation intitulée "Développer ma capacité d'écoute" par Sophie Minne.
**Rens. : Tél./fax 02/426.86.39
sophie.minne@prh.be**

→ Art thérapie

L'école d'Art-thérapie Louis de Berquin affiliée à l'Université Européenne du Travail organise 3 WE de stages d'initiation à l'art thérapie. **Les 4 et 5 juillet ou 5 et 6 septembre ou 7 et 8 novembre.** **Prix : 180 EUR par WE.**

Lieu : Notre-Dame du Chant d'Oiseau, 3a av. des Franciscains - 1150 Bruxelles.

Rens. : 0476/99.60.19 - www.art-therapie.eu

→ Bruxelles fait son cinéma

Libération Films asbl organise **du 12 au 21 juillet**, sa 9^{ème} édition de cinéma itinérant en plein air. Dix projections gratuites de films méditerranéens (vers 22h15) dans 10 communes bruxelloises.

Rens. : 02/217.48.47 - www.liberationfilms.be

→ Echecs scolaires

Echecs répétés, manque d'étude, d'organisation, de structure, de motivation, de confiance en soi... Magellan Education asbl organise des formations en méthodes de travail pour le secondaire à Bruxelles, Charleroi, Namur et Liège et des formations en méthodes de travail pour le supérieur à Namur.

Rens. : 081/46.19.00

www.magellaneducation.be

→ Langue des Signes

L'asbl Parthages propose des stages en Langue des Signes à Grez Doiceau, **du 10 au 14 août** "initiation de base" et **du 17 au 21 août** "initiation avancée".

Prix : 130 EUR 1 stage - 210 EUR 2 stages.

Rens. : 02/527.30.40 - www.parthages.be

→ Pèlerinage Palestine-Israël

Myriam Tonus, théologienne et écrivaine, et l'abbé Henri Weber organisent un pèlerinage en Palestine et Israël **du 20 au 30 octobre**. Présentation de sites bibliques, rencontres avec Palestiniens, Israéliens et des communautés chrétiennes palestiniennes. Information **le dimanche 6 septembre** à 15h.

Rens. : 071/64.34.67 - myriam.tonus@tele2allin.be

067/63.93.66 - henriweber@skynet.be

→ Laeken Découverte

Laeken Découverte asbl organise les dimanches, des visites de Laeken. A noter : **Le 5 juillet**, Léopold II urbaniste, promoteur et propriétaire à Laeken. **Le 12 juillet**, La Cité modèle... utopie de l'Expo 58. **Prix : 3 EUR.**

Rens. : 0479/39.77.15.

→ La Grand Place et ses quartiers

L'Atelier de recherche et d'Action Urbaine (ARAU) organise **les dimanches 12 et 26 juillet, 9 et 23 août** une visite de la Grand Place, la place de la Vieille Halle aux Blés, la rue des Grands Carmes... Visite de l'intérieur de la Maison du Roi. **Prix : 10 EUR.**

Rens. : 02/219.33.45 - www.arau.org

→ Visites d'églises

L'association Animation chrétienne et tourisme organise **le dimanche 5 juillet** une balade dans le quartier de la Chasse à Etterbeek qui comprend la visite de l'église Saint Antoine de Padoue ainsi que le quartier alentour où l'on peut découvrir quelques

demeures typiques. Rdv. au coin de la chaussée de Wavre et de l'av. Eud. Pirmez.

Rens. : 02/219.75.30 - www.actasbl.be

→ Pèlerinage

Notre-Dame de Grâce de Berzée (Walcourt) organise **le dimanche 12 juillet**, son pèlerinage annuel, les messes auront lieu le matin et la procession l'après-midi. Pour les personnes moins valides, un temps de prière sera organisé dans l'église durant la procession.

Rens. : 071/58.51.55 - www.notredamedegrace.be

→ Festival du film

Le Brussels Film Festival se déroulera **du samedi 27 juin au dimanche 5 juillet** à la place Flagey à Bruxelles en collaboration avec Age d'Or et Ciné-découvertes. Le Festival présentera des premiers et seconds films de réalisateurs européens. Une soixantaine de films en avant-première, des apéros-concerts et des projections gratuites en plein air chaque soir.

Rens. : http://www.ffbb.be

→ Voyage à Rome et Lourdes

Les Familles Populaires organisent **du 28 juillet au 2 août** un voyage à Rome en avion (926 EUR) et aussi à Lourdes en TGV **du 16 au 22 juillet**, en avion **du 17 au 20 juillet** (à partir de 455 EUR).

Rens. : 02/219.91.89 - www.fpl-pele.be

→ Jardins et coins secrets

Le dimanche **28 juin**, les promenades de "Jardins et Coins secrets" emmènent les visiteurs à la découverte de beaux jardins et de coins méconnus et surprenants en plein cœur de la Ville de Liège. A découvrir : la Naimette, une petite rue typique ; la crête du Publément, les Bénédictines et enfin les Coteaux de la Citadelle.

Rens. : Office du Tourisme : 04/221.92.21

→ Fresques sans frontières

A l'occasion de son 30^e anniversaire, le CREE asbl, Collectif de recherche et expression, spécialisé pour les enfants et jeunes sourds, présente **du 26 au 28 juin** (de 10 à 18h) l'exposition «Fresques sans frontières : rencontres artistiques entre jeunes sourds belges et marocains» en collaboration avec les Ateliers Malou et Bernard de Keyzer, photographe. Il s'agit d'un parcours artistique porté par de jeunes sourds belges et marocains et dédié à la rencontre intemporelle et sans frontières d'une même culture : la surdité.

Lieu : Médiatine, chassée de Stockel, 45 à 1200 BXL.

Rens. : 02/762.57.30, www.creesbl.be

→ Promenade santé

Le dimanche **5 juillet**, l'Ecomusée du Pays des Collines organise, en collaboration avec les Guides Nature du Pays des Collines, une promenade de 3h (5km) à la découverte des vertus thérapeutiques de la nature intitulée «Sous vos pieds... des plantes de santé». La promenade se déroule au cœur du Pays des Collines. Départ à 14h30 à l'Ecomusée du Pays des Collines, Plada 6, 7890 La Hamaide.

Rens. : 068/64.51.55

→ Femmes chinoises

L'association All China Women's Federation (représentée par l'Ambassade de Chine en Belgique) et le Belgium-China Exchange Centre for Women présentent **jusqu'au 25 août**, l'exposition de photos «Femmes chinoises dans une nouvelle ère». Une collection de photos qui montre la vie quotidienne des femmes chinoises de tout âge et de tout horizon (scientifiques, ouvrières, athlètes, policières spécialisées, artistes...).

Lieu : Amazone, 10-14, rue du Méridien 1210 BXL.

Rens. : 02/229.38.00.

→ Archéosite en fête

Le **WE des 27 et 28 juin**, l'Archéosite et Musée d'Aubechies - Beloeil asbl vous accueillera afin de célébrer sa traditionnelle festivité des feux de Beltaine. Ces feux célèbrent pour l'essentiel la naissance de la saison claire et chaude et la régénération des forces régissant la nature et plus principalement le renouvellement de la végétation. Au programme : samedi dès 15h animations artisanales, concert de musique, conte-spectacle, grand feu du solstice. Le dimanche dès 12h : animations et concerts.

Lieu : Archéosite d'Aubechies, rue de l'Abbaye, 1y à 7972 Aubechies.

Rens. : 069/671116, www.archeosite.be